

Hamidou Dia
hamidou.dia@univ-paris5.fr

Diaspora et développement du Sénégal : historicité et perspectives

Rapport pour le compte de ENDA-Europe sur l'implication des diasporas sénégalaises dans le développement du Sénégal
Programme DIAPODE (Diasporas pour le développement)

Rapport pour le compte de ENDA-Europe sur l'implication des diasporas sénégalaises dans le développement du Sénégal	1
Diaspora et développement du Sénégal : historicité et perspectives	2
1. Esquisse de la diaspora sénégalaise.....	6
2. Les Sénégalais de France face à la question du développement : approches et interrogations	12
2.1 Genèse des associations :	12
2.2 Organisation, composition et modalités de socialisation.....	16
2.3 La mobilisation des ressources.....	20
2.4 Les initiatives des associations.....	22
3. Les organisations face à leur devenir	26
4. Quelques recommandations	31
Conclusion	34
ANNEXES	36
Annexe 1 : Associations de Sénégalais de l'extérieur répertoriées par le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur	36
Annexe 2 : Présentation des associations étudiées	37
Annexe 3 : Résumés des entretiens	41
Annexe 4 : Bibliographie	61

Diaspora et développement du Sénégal : historicité et perspectives

Ce rapport expose les résultats d'une recherche menée dans le cadre du programme DIAPODE (Diaspora pour le développement) initié par l'ONG Enda Europe. Les termes de référence de la commande spécifient l'importance de cibler des groupes fondés sur la base de compétences scientifiques et techniques, de façon à identifier les actions conduites dans le pays d'origine. Il s'agit alors d'arriver à mettre en évidence soit un transfert de savoirs et de savoir-faire, soit de repérer les obstacles dans le cas où constat serait fait d'une non-implication dans la problématique de développement du pays de provenance.

Les bases de départ posées, il reste à préciser le sens donné dans le cadre de cette étude à la notion de diaspora. Dans ce rapport, elle sert à désigner des migrants engagés dans des organisations collectives, elles-mêmes impliquées dans des actions liées à la vie du pays d'origine. Le programme DIAPODE vise surtout les collectifs auto-organisés de chercheurs, d'ingénieurs, de personnes qualifiées engagés dans des projets relatifs à leurs domaines de compétence en lien avec le pays de provenance, qu'importe la temporalité de la résidence en France, qu'elle soit provisoire ou définitive. Rapportés à l'histoire et au contexte des organisations sénégalaises en France, les termes de référence appellent sinon une reformulation du moins une mise en perspective.

D'abord, les intellectuels sénégalais en France limitent rarement leur engagement au Sénégal. Certes, dès 1952 est créée l'Association des étudiants sénégalais de France (AESF) ; néanmoins, de concert ou à côté de la mythique Fédération des étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF), elle s'est essentiellement structurée autour de la problématique panafricaine. Elle connaît des divisions à la fin des années 1970 sous l'effet de querelles idéologiques entre ses différentes tendances, commençant alors à être travaillée par la réverbération en France de conflits propres à l'espace politique sénégalais. Les organisations qui prennent le relais au milieu des années 1980, voire au début des années 1990, moins marquées par des divergences politiques, comme Diaspora africaine (1985), le Groupe Sahel Recherche (1990) et Sociétés Africaines et Diaspora (1996), adoptent un positionnement sur la base de critères davantage scientifiques et universitaires, mais elles situent leur action à l'échelle continentale, pour ne parler que des plus significatives, quand bien même des Sénégalais en sont les fondateurs ou des acteurs de premier plan¹. Ce n'est qu'en ce début de

¹ Lire GUEYE, A., « Les intellectuels sénégalais en France », in DIOP, M.C (sous la direction de), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, , 2002, pp. 216-240.

nouveau millénaire que ré-émergent des associations exclusivement ou majoritairement composés d'universitaires, de chercheurs et d'ingénieurs, revendiquant un enracinement et une projection au Sénégal. Ces organisations sont connues maintenant. Il en est même qui prétendent regrouper toutes les composantes de la diaspora sénégalaise. Sans afficher une perspective développementaliste, ce sont des associations qui se proposent de participer à différents aspects de la vie du pays, en faisant usage notamment des compétences et des multiples ressources de leurs membres.

Il y a lieu de souligner ensuite que les conditions économiques au Sénégal et l'absence de possibilités d'insertion élevées sur place opèrent des changements importants dans le rapport au pays des intellectuels qui ont fait leurs cursus dans le système d'enseignement supérieur français ; depuis la fin des années 1970, on observe une sédentarisation des diplômés : ils aspirent à une intégration professionnelle en France. Néanmoins, les faibles perspectives qui leur sont offertes sur place redoublent les efforts et les années qu'ils passent à trouver un emploi à la hauteur de leur qualification ; il en résulte un amoindrissement de l'investissement plein, durable et constant dans les causes collectives intéressant la vie du pays. L'histoire des intellectuels, ingénieurs et techniciens sénégalais post-FEANF en France est d'abord celle d'une recherche d'insertion professionnelle, avant d'être celle d'un engagement au service du pays, même si cette problématique n'est jamais totalement absente des préoccupations de certains de ces segments².

C'est ainsi que sur le plan historique, et de façon plus décisive dans le quotidien des compatriotes restés au pays, ce sont les regroupements informels sur la base d'institutions classiques telles que la famille, la parenté, les groupes d'âge, l'appartenance confessionnelle et parfois le village qui comptent. A la faveur d'une autorisation accordée aux étrangers de s'organiser à partir de 1981, ces regroupements se muent principalement en associations villageoises de ressortissants et prennent en charge des questions importantes dans le devenir des localités d'origine. Après avoir investi dans le symbolique et le religieux, sous la houlette d'organisations non gouvernementales françaises dans certains cas, les associations villageoises de ressortissants s'approprient la problématique du développement³, de concert avec le rôle que jouent les migrants, à titre individuel et dans le cadre familial, dans la

² GUEYE, A., *op.cit.*

³ LAVIGNE-DELVILLE, P., « Migration et structuration associative. Enjeux dans la moyenne vallée », in CROUSSE B., MATHIEU P., SECK, S.M. (sous la direction de) *La vallée du fleuve Sénégal. Evaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Paris, Karthala, 1991, pp. 117-139.

reproduction des économies domestiques⁴. Si la rhétorique, le mode organisationnel et le type d'investissement en ont fait la spécificité, au point de voir en ces associations villageoises l'antinomie des regroupements intellectuels et des qualifiés, les évolutions des premières ne justifient plus les coupures classiques avec les seconds dans la définition des objets d'étude sur les migrations. En effet, les migrations villageoises, confessionnelles produisent aujourd'hui des cadres et des intellectuels de haut niveau qui prennent le relais des aînés ouvriers et employés qui en sont les fondateurs, à la fois dans le management et la composition de ces organisations. De fait, partir d'une distinction entre les deux types d'organisations peut empêcher de voir aussi les contributions des intellectuels, des diplômés dans des cadres différents de leurs mouvements classiques de socialisation associative. C'est ainsi que cette étude intègre cette donnée majeure en s'intéressant à tous les collectifs auto-organisés de migrants de façon à rendre compte de l'apport des qualifiés et diplômés dans le développement des pays d'origine.

Cette étude s'appuie sur une méthodologie qualitative. En effet, la problématique retenue se prête plutôt à ce type d'investigation qui mobilise plusieurs outils. C'est ainsi que des entretiens ont été réalisés, notamment avec des responsables d'associations, des intellectuels et des personnalités de la diaspora. L'avantage des entretiens est qu'ils permettent de rendre compte des idées qui sous-tendent l'action de ces associations, de revenir de façon plus approfondie sur plusieurs aspects qui ne se prêtent pas forcément à une saisie quantitative : logiques des acteurs, institutions sociales, les ressources mobilisées, le déroulement des événements, les modes d'organisations, pour ne citer que ces paramètres. De plus, l'absence de recension exhaustive des associations existantes (voir annexe 1) empêche un échantillonnage représentatif. Au total dix entretiens formels ont été réalisés avec des leaders associatifs : soit les représentants légaux, soit des personnes dûment mandatées par eux. Ces dix entretiens portent en fait sur 11 organisations : l'une des personnes interviewées en présidant deux de nature et d'objectifs différents. Ces associations sont de trois sortes et impliquent toutes, à un degré ou à un autre, des intellectuels, des ingénieurs, des techniciens et des diplômés de l'enseignement supérieur : ce sont des organisations villageoises d'abord ; des regroupements sur la base de compétences professionnelles ensuite, enfin les classiques associations estudiantines. Les entretiens sont de durée variables : les plus longs, c'est à dire la majorité, se sont déroulés sur deux heures ; le plus court occupant une quarantaine de minutes. Sur une douzaine d'organisations ciblées au départ, seules deux ont fait part d'un

⁴ MINVIELLE, J.P., *Systèmes de production actuels et transferts migratoires chez les populations de la moyenne vallée du Sénégal*, Montpellier, Université de Montpellier, 1979 (Thèse d'Etat en économie).

refus d'accorder des entretiens. Les entretiens se sont déroulés, dans la mesure du possible chez les personnes enquêtées, ou au siège social des associations. Deux personnes ont été interrogées en province : une universitaire à Limoges (la présidente de l'ASEC, l'Association des Sénégalais et Expatriés Consultants) et un président d'association à Évreux (le responsable de l'Union des Ressortissants sénégalais d'Évreux). Certains entretiens ont été réalisés en présence de plusieurs membres du bureau (c'est le cas de l'entretien à Évreux qui a concerné quatre personnes de générations différentes). Ces entretiens formels ont tous été enregistrés et entièrement retranscrits. Ils ont tous été réalisés au mois de juillet. L'enquête à proprement parler s'est déroulée de mai à octobre.

Plusieurs entretiens informels ont été réalisés, soit avec les mêmes personnes responsables d'association, soit avec d'autres chercheurs sénégalais ou français et d'autres nationalités ayant travaillé sur la question des migrations de travail classiques ou des qualifiés. Ces entretiens informels complètent les entretiens formels sur plusieurs aspects : ils sont plus spontanés, plus riches et mettent à l'aise les interlocuteurs. De plus, ils sont souvent réalisés dans des langues nationales sénégalaises, facilitant davantage la communication et permettant aux personnes interviewées de mettre en évidence toutes leurs ressources rhétoriques. La distance entre l'enquêteur et les enquêtés, réelle tout de même, s'en trouve amoindrie. Ces entretiens ont été plus longs. Dans certains cas, des notes ont été prises en même temps que se déroulait l'entretien. Dans d'autres, les propos étaient résumés plus tard dans la journée ou en soirée. Les discussions se prolongeaient dans certains cas par mail ou par téléphone (soit à l'initiative de la personne rencontrée, soit de mon propre chef pour approfondir un point, demander des éclairages sur un autre).

Ces entretiens formels et informels sont complétés par des observations des associations ciblées. En effet, certaines d'entre elles organisent des manifestations de divers types pour permettre aux membres de se retrouver, de monter des projets ou de lever des fonds. C'est une occasion de voir tous (ou une bonne partie) des acteurs réunis, de saisir des processus de décision, d'observer la façon dont se déclinent les rapports entre les membres, de mettre en évidence des logiques plurielles. C'est aussi une opportunité de voir en temps réel des phénomènes qui sont reconstitués *a posteriori* dans les entretiens : conflits, oppositions, consensus, mise en évidence des idées, débats. Ces observations ont eu pour cadres des lieux très variés : un parc lors d'un pique-nique annuel d'une association, le siège social, une maison des associations en banlieue, une salle de réunion dans un foyer de travailleurs, la salle de délibérations d'un organisme bailleur de fonds.

Cependant des difficultés, mineures il est vrai, ont été observées. En effet, certains ne comprenaient pas le travail effectué ; ils m'assimilaient à un potentiel bailleur de fonds ; il a fallu à maintes reprises expliquer que mon rôle se limitait à une recherche ponctuelle sur une thématique donnée. Il s'est posé ensuite la question de la confidentialité des données : certains pensaient qu'un compte-rendu de mes activités d'investigation leur était dû ; là aussi, il fallait constamment réaffirmer des principes professionnels élémentaires quant à la spécificité des données et au respect de l'anonymat des personnes. Ensuite, l'annonce de la conduite d'une étude simultanée au Sénégal et en France attisait les réticences : parfois, des gens se demandaient si l'enquête n'avait pas une tournure plutôt policière avec une vérification des propos par rapport aux faits observables dans les pays d'origine. Là, il a fallu déployer un trésor de diplomatie et mettre sur la balance moult assurances, y compris par rapport à ma propre personne.

Si la méthodologie d'investigation privilégiée est d'une réelle portée heuristique, elle n'en comporte pas moins des limites qui sont réelles : d'abord, la profondeur de la problématique impliquait un temps d'observation plus long, une multiplication des situations, des moments et des lieux d'entretiens ; ensuite, le nombre d'organisations ciblées était si important qu'il était souvent difficile de gagner en densité dans les informations recueillies ; aussi la période d'investigation ne correspondait-elle pas forcément à un moment majeur dans la vie des organisations (c'était la période des vacances, beaucoup de potentiels interviewés étaient alors en voyage). Néanmoins, ces difficultés ont pu être amorties par une bonne connaissance du terrain, des acteurs, des langues maternelles ou de communication des Sénégalais, une expérience des questions migratoires, en somme par ma proximité sociale avec le sujet, avec les enquêtés et avec le Sénégal⁵.

Ce rapport propose une esquisse de la migration internationale sénégalaise, analyse les collectifs auto-organisés d'expatriés et fait état d'un certain nombre d'initiatives susceptibles d'améliorer la connaissance et l'implication des diasporas dans le développement du Sénégal.

1. Esquisse de la diaspora sénégalaise

⁵ Outre une thèse en cours de finalisation, je coordonne un projet de recherche sur les diasporas sénégalaises dans le cadre du FSP « Migration internationales, recompositions territoriales et développement en Afrique ».

L'aventure sénégalaise dans la globalisation est relativement ancienne. La migration internationale qui ne prend une certaine ampleur qu'au début des années 1950 est un prolongement d'une forte mobilité au sein de l'espace sénégalais, bien avant la conquête et la pacification coloniales⁶. Le fait nomade, articulé au commerce, enraciné dans des structures sociales, permet aux Sahéliens de négocier une survie dans un environnement hostile. L'économie politique coloniale, par les besoins qu'elle génère, donne une autre dynamique à ce phénomène : la mise en valeur de certains territoires appelle, comme dans le Bassin arachidier correspondant au centre-ouest du Sénégal, à des mouvements importants de main-d'œuvre⁷. L'obligation de s'acquitter des impôts accroît le besoin en numéraire, renforçant ainsi la nécessité des déplacements. Par le seul investissement dans l'arachide, les terres s'en trouvent appauvries, rendant incontournable la recherche d'autres surfaces cultivables ; c'est ainsi que la mobilité s'accroît dans tous les sens, au sein de l'espace national. Le monde rural commence alors à perdre de son attrait, et se développe un mouvement vers les villes à partir des années 1940-1950. De saisonnière, la migration devient pluriannuelle, se mue parfois même en installation dans les centres urbains où la demande en main-d'œuvre devient de plus en plus importante avec les investissements consentis par les Européens dans les industries et les manufactures, sans compter le fait qu'ils abritent des services administratifs. Ce sont ces migrations qui trouvent un prolongement à la fois en Afrique de l'Ouest et du Centre et en Europe à la fin des années 1950, de façon plus structurelle et plus organisée. Les destinations africaines offrent l'opportunité de pratiquer du colportage, du commerce et du trafic de pierres précieuses, le diamant par exemple, à certains segments de la migration sénégalaise insérés dans des réseaux internationaux liés à cette activité⁸.

En Europe, c'est la France qui constitue la destination privilégiée. La présence dans ce pays s'explique par la situation coloniale. L'arrivée des Sénégalais date véritablement de la première guerre mondiale : ils viennent en renfort des troupes métropolitaines. A la fin des combats, certains deviennent marins, dockers ou employés de maisons. Ils sont très présents dans la navigation maritime, à partir de ports comme celui de Marseille⁹. Cette présence d'anciens soldats pour la plupart est renforcée par celle d'étudiants et intellectuels, même si ces derniers sont en nombre moins important. Le même phénomène se reproduit avec la deuxième guerre mondiale.

⁶ MANCHUELLE, F., *Les diasporas des travailleurs soninkés (1848-1960)*, Paris, Karthala, 2004.

⁷ DAVID, P., *Les Navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours*, Dakar-Abidjan, NEA, 1980.

⁸ BREDELOUP S., *La diam's pora du fleuve Sénégal*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007.

⁹ FALL, M., *Le destin des Africains noirs en France*, Paris, L'Hamattan, 2005.

Ces migrations, sont pour l'essentiel, temporaires. Par contre, elles prennent une tout autre tournure à la fin des années 1950. Elles deviennent des migrations de travail. Avec la guerre d'Algérie, le patronat français nourrit des appréhensions quant à une possible pénurie de main-d'œuvre. C'est ainsi que les travailleurs sahéliens sont recrutés en France. Ce mouvement s'amplifie à la fin des années 1960 quand de grandes sécheresses s'abattent sur le Sahel. Les structures agricoles sont détruites ; les économies domestiques s'en trouvent largement atteintes. La migration intervient alors comme une stratégie de survie et de reproduction¹⁰. Ces migrations de travail suite à des bouleversements économiques se sont transformées en installation définitive amorcée en 1974 avec l'instauration du regroupement familial, la montée du chômage en France et le durcissement des conditions d'entrée et de séjour. Les migrants sont entrés dans une logique de sécurisation d'une ressource devenue capitale dans la survie des familles. Historiquement, ce sont trois grands groupes ethniques issus de deux grandes régions (le Sud et le Nord) qui dominent les migrations sénégalaises en France. D'abord, les Manjaks¹¹, originaires de la Casamance sont les premiers à s'installer dans ce pays, ils se sont surtout investis dans les métiers de la navigation maritime. Souvent accueillis par des paroisses catholiques en raison de leur confession, ils ont bénéficié de soutien, à la fois pour l'apprentissage de la langue et la formation professionnelle. De fait, l'intégration de ce groupe dans le « creuset français »¹² s'est faite plus rapidement, eu égard aux conditions de socialisation dès leur arrivée. Il y a ensuite les Soninkés¹³ : originaires de la région de la vallée du fleuve, ils ont une présence très ancienne en France. Dans un premier temps employés dans les métiers marins, ils se reconvertissent dans d'autres secteurs comme l'automobile, la restauration ou le gardiennage. On les retrouve surtout dans la région parisienne. Ils se sont davantage appuyés sur des réseaux communautaires en réaction à un espace public où ils font l'objet d'une grande stigmatisation. Il y a enfin un troisième grand groupe formé par les Haalpulaaren originaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Ils se sont engagés dans la migration internationale, surtout à partir des grandes sécheresses du Sahel ; ils viennent d'une région riche en terres où l'agriculture permettait une certaine autosuffisance jusqu'au début des années 1930. Les Haalpulaaren sont très présents en Ile-de-France, principalement dans les Yvelines, en Normandie, dans les Vosges. Ils se sont davantage investis dans le secteur de l'automobile.

¹⁰ Weigel, J.Y., *Migration et production domestique des Soninké du Sénégal*, Paris, ORSTOM, 1982.

¹¹ DIOP, A.M., *Tradition et adaptation dans réseau de migration sénégalais. La communauté manjak en France*, thèse de 3^{ème} cycle, Paris, EHESS, 1981.

¹² NOIRIEL, G., *Le creuset français*, Paris, Seuil, 1988.

¹³ TIMERA, M., *Les Soninkés en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala, 1996.

A partir des années 1980, un autre groupe islamo-wolof s'est progressivement affirmé en France, c'est celui des Mourides¹⁴, confrérie religieuse soufie du Sénégal. Originaires souvent des régions de l'Ouest et du Centre du Sénégal, ils se sont lancés dans les migrations internationales suite à l'effondrement de la culture arachidière, et surtout d'un changement majeur dans l'économie sénégalaise. En effet, à partir de 1986, l'État supprime la protection des produits manufacturés¹⁵ : les Mourides ayant déjà investi le plus grand marché de Dakar, celui de Sandaga, saisissent l'opportunité pour s'adapter à la globalisation en renouvelant l'économie politique de leur confrérie par un investissement dans le commerce international¹⁶. En France, ils s'appuient sur des lieux à partir desquels ils circulent à travers toute l'Europe : Marseille, Strasbourg, Paris.

De fait aujourd'hui, la migration internationale concerne toutes les régions du Sénégal¹⁷. Avec les effets des politiques d'ajustement structurel initiées par les institutions financières internationales tels que le Fonds Monétaire international et la Banque mondiale, la crise des ménages urbains¹⁸, la déliquescence du système éducatif paralysé par des mouvements de grève répétés¹⁹, le chômage des jeunes, la faillite des politiques publiques mises en place depuis les indépendances, toutes les couches sociales sont concernées par l'émigration : c'est ainsi que la migration internationale sénégalaise se rajeunit, est le fait de plus en plus de jeunes citadins, se féminise²⁰ et concerne parfois d'anciens fonctionnaires, voire des personnes hautement qualifiées (universitaires, chercheurs, ingénieurs, etc.)²¹.

L'un des faits marquants de la migration internationale sénégalaise relève de sa configuration de plus en plus diasporique : on ne peut plus raisonner comme il y a quarante ans en termes de double-espace ; plusieurs pôles se développent, deviennent même concurrentiels : les Sénégalais se rendent depuis le milieu des années 1980 dans des pays qui n'ont pas a priori de

¹⁴ CRUISE O'BRIEN, D., *The Mourids of Senegal. The political and economical organization of an islamic brotherhood*, Oxford : Clarendon Press, 1971.

¹⁵ BOONE, C., *Merchant capital and the roots of State power in SENEGAL 1930-1985*, New-York, Cambridge University Press, 1992.

¹⁶ SANE, I., *De l'économie informelle au commerce international : les réseaux de marchands ambulants sénégalais en France*, thèse de Sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon II, 1993.

¹⁷ NDIONE, B., *Contexte local et migration : les dynamiques migratoires internationales dans les quartiers de la ville de Kaolack (Sénégal)*, thèse de Démographie, Paris, Université René Descartes, 2006.

¹⁸ FALL, A.S., *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Paris, Karthala, 2007.

¹⁹ BIANCHINI, P., *Ecole et politique en Afrique noire, sociologie des réformes et du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina-Faso (1960-2000)*, 2004.

²⁰ QUIMINAL, C., TIMERA M., « 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine », *Hommes et Migrations*, n°1239, septembre-octobre 2002, pp.19-32.

²¹ GUEYE A., *Les intellectuels africains en France*, Paris, L'Harmattan, 2001.

lien ni linguistique ni historique ou politique avec le pays²². On les retrouve en Italie, en Espagne, aux Pays Bas, en Allemagne, au Portugal, en Belgique (pays en partie francophone il est vrai), aux États-Unis d'Amérique, pour ne citer que ces exemples²³.

Il est aujourd'hui très difficile de s'accorder sur les statistiques relatives aux migrations internationales sénégalaises. D'après Chimère Diop, le Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur avance le chiffre suivant : 400 000 personnes originaires du pays vivent à l'étranger²⁴. Cependant, il est admis que ces statistiques sont en deçà de la réalité ; souvent les personnes en situation irrégulière, celles qui détiennent la double nationalité ou encore qui ne se déclarent pas au niveau des services consulaires ne sont pas décomptées en Europe ; pour les migrations à l'échelle africaine, le chiffrage est plus difficile. Officiellement (ces chiffres datent de la fin des années 1990), près de 150 000 Sénégalais vivaient en Europe. Deux pays se partagent l'essentiel des migrants : la France et l'Italie : le premier en compterait 60 000 ; le second 40 000²⁵. En Espagne, ils sont évalués à un peu moins de 15000. En Allemagne, ils sont quelques 2660²⁶. Le texte de C.Diop estime entre 40 000 et 50 000 le nombre de Sénégalais présents aux États-Unis. D'autres chercheurs revoient à la hausse ces estimations ; Sérigne Mansour Tall pense que les Sénégalais de l'Extérieur sont plus de deux millions²⁷. Sur une population d'un peu plus de 10 millions d'habitants, la migration internationale revêt dès lors une importance majeure.

Les Sénégalais de l'Extérieur maintiennent de façon générale des liens forts avec leur pays d'origine, surtout à travers des transferts d'argent et des activités associatives. A propos des mandats envoyés, des chiffres circulent ; ils ne sont pas identiques, mais ils donnent des indications. Selon le député des Sénégalais de l'Extérieur, les transferts d'argent s'élèvent à

²² DIA, H., « Villages multi-situés du Fouta-Toro en France : la difficile transition entre générations de caissiers, lettrés et citadins », *Asylon*, mars 2008, n°3 « Migrations et Sénégal », <http://terra.rezo.net/rubrique133.html>.

²³ Voir par exemple MBOUP, M., *Les Sénégalais d'Italie*, Paris, L'Harmattan, 2000 ; MARFAING, L., *Les Sénégalais en Allemagne*, Paris, Karthala, 2003 ; SUAREZ NAVAZ, L., « Les Sénégalais en Andalousie », *Mondes en Développement*, 1995, tome 23, pp. 65-66 ; BABOU, C.A., « Education, social capital and migration : the role of the dahiras in the economy of the Murid community of New-York », Communication au colloque de l'APAD, 26 au 28 juin 2000, Saint-Louis, Sénégal.

²⁴ DIOP, C., « Diaspora et ressources de développement en Afrique de l'Ouest : stratégie de mobilisation de l'épargne et sécurisation des investissements », Paris, Club du Sahel, Réunion du Groupe d'Orientation des Politiques (GOP), 29-31 octobre 2003, 17p.

²⁵ NDIONE, B., BROEKHUIS A., « International migration and development in Senegal, viewpoints and policy initiatives », *Working Papers Migration and development series*, Report N°8, Radboud University, 2006, 30p.

²⁶ Les chiffres sont extraits de MARFAING, L., *op.cit.*

²⁷ TALL, S.M., « The remittances of Senegalese migrants : A tool for development ? », in Manuh, T. (eds.), *At home in the world ? International migration and Development in Contemporary Ghana and West Africa*, Accra : Sub-Saharan Publishers, 2005, pp. 153-170.

365 milliards de FCFA, rien que pour la seule année 2007²⁸ ; cette somme dépasse plus de 4 fois le montant de l'aide publique au développement de la France au Sénégal qui s'élève à 81 milliards de FCFA²⁹. Toutes les études s'accordent sur le fait que l'essentiel des transferts est destiné à la consommation des ménages.

Ce rôle des migrants dans le développement du pays est reconnu par l'État du Sénégal depuis une vingtaine d'années. Ce processus d'association officielle progressive des migrants dans la vie du pays trouve sa consécration dans l'organisation d'un symposium des Sénégalais de l'extérieur tenu en 2001 et ayant débouché sur la création d'un ministère spécifique dédié aux émigrés et des postes de Député et de Sénateur des Sénégalais de l'extérieur. L'action de l'État du Sénégal s'appuie sur des institutions financières comme la Banque de l'Habitat du Sénégal qui mène des campagnes sur tous les sites d'installation pour promouvoir leurs produits et favoriser une orientation productive de l'épargne et des transferts. Le Sénégal développe en outre des programmes spécifiques concernant les diasporas qualifiées en partenariat avec des institutions internationales, telles que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre de l'initiative TOKTEN (Transfer of Knowledge through Expatriate Nationals) et l'Organisation internationale des migrations (OIM) à travers le programme MIDA (Migrations internationales pour le développement).

Dans les pays d'installation, et spécialement la France, la présence des migrants ne relève plus seulement de l'ordre de la stigmatisation. En effet, suite à l'occupation de l'Église Saint-Bernard par des migrants originaires de l'Afrique subsaharienne, un rapport est commandé à l'universitaire Sami Naïr. Produit en 1997, il marque une nette rupture, en dépit des débats qu'il suscite, dans la manière dont est appréhendée la question migratoire en France. Les migrants y sont reconnus comme des ferments de la globalisation et des acteurs majeurs du développement des pays d'origine. Le concept de « co-développement » désigne cette approche. Il constitue l'arrière-fond de l'implication des migrants dans les politiques publiques en direction des pays de départ. Le co-développement s'appuie sur un certain nombre d'outils, comme le Fonds de Solidarité Prioritaire. Dans ce cadre une convention a été signée avec le Sénégal depuis 2000, et elle est mise en œuvre depuis 2005 ; en principe, elle est prévue pour une durée de trois ans. Ce dispositif vise à accompagner des initiatives économiques des

²⁸ Chiffre donné par M. Amadou Ciré Sall, Député des Sénégalais de l'Extérieur lors d'une conférence organisée par l'Association KJPF à la Maison des Associations de la ville de Mantes-la-Jolie (Yvelines), le mercredi 08 octobre 2008.

²⁹ Chiffres fournis par l'ambassadeur de la République française au Sénégal, M. Jean-Christophe Ruffin, lors d'une conférence de presse sur la coopération française au Sénégal, le mardi 14 octobre 2008. Propos rapportés par la plupart des quotidiens sénégalais, voir par exemple, l'édition électronique du journal le Soleil du mercredi 15 octobre 2008 : www.lesoleil.sn ; www.aps.sn ; www.sudonline.sn ; www.walf.sn ; www.lequotidien.sn.

migrants, à mobiliser la diaspora hautement qualifiée, à soutenir le développement local, à accompagner les migrants qui veulent rentrer définitivement au pays. Ce dispositif vient enrichir d'autres outils, par exemple la coopération décentralisée qui peut être portée par les collectivités territoriales françaises depuis 1992. Sur cette base, les migrants orientent des actions de coopération envers leurs zones d'origine. Cette coopération décentralisée amplifie les jumelages que pratiquent depuis longtemps des communes françaises. A côté de ces acteurs, des organisations non-gouvernementales accompagnent les migrants dans le cadre de programmes. C'est le cas par exemple du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural dans le Tiers-Monde (GRDR) créé en 1969 et qui accompagne quelque 450 associations de ressortissants originaires du bassin du fleuve Sénégal.

De fait, au Sénégal, comme en France, les migrants sont reconnus comme des acteurs du développement. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'action des associations sénégalaises en France. Comment se constituent ces associations ? quelle est leur forme d'organisation ? quels liens développent-elles avec le pays d'origine ? comment agissent-elles ici ? Quelles sont leurs ressources ? A quels défis font-elles face ?

2. Les Sénégalais de France face à la question du développement : approches et interrogations

Les organisations sénégalaises en France connaissent des modes de genèse différenciés. Il en découle une variété dans la composition et la socialisation associatives. Aussi, à partir du créneau d'action investi, les ressources ne sont-elles identiques ni mobilisables de la même façon. De même, les initiatives sont différentes ; elles présentent enfin des faiblesses qui ne se manifestent pas toujours de la même manière.

2.1 Genèse des associations :

Les associations étudiées sont assez représentatives des formes d'organisation des Sénégalais en France. Le modèle de **l'association villageoise** est le plus répandu. En effet, en contexte migratoire, des solidarités classiques sont réactivées : elles permettent l'accueil des nouveaux arrivants, aident à leur insertion professionnelle et résidentielle et atténuent la situation

d'altérité sociale en France. C'est la commune appartenance villageoise et le vécu collectif dans les foyers au début des années 1960 dans les premiers moments de l'arrivée en grand nombre des Sahéliens en France qui offrent la matrice d'engendrement des associations villageoises à partir de 1981. Cette date marque un tournant : les étrangers peuvent s'organiser dans des collectifs en France sur la base de la loi 1901. D'origine souvent rurale pendant cette période, les migrants sénégalais transforment cette organisation sur la base villageoise en association : la socialisation syndicale de certains leaders et la lutte contre les loyers usuraires sont passés par là. Le fait associatif villageois vient conforter un exercice d'apprentissage de l'action dans l'espace public en France. L'association des ressortissants de Ndouloumadji Dembé en France/Action pour le développement regroupe des migrants originaires d'un village du Nord du Sénégal. Les circonstances de sa naissance sont celles d'une réaction face à une situation migratoire :

« Notre association a été créée dans les années 1970, avec la première vague de migrants venus du village... Les pionniers sont encore là en France. Un des pionniers est décédé. Certains sont à la retraite, d'autres sont rentrés au Sénégal. L'idée, c'était de se regrouper au départ, parce qu'ils étaient venus dans un pays étranger, ils n'avaient pas beaucoup de contacts avec les gens, c'était une façon de garder les liens : les liens de parenté, mais aussi les liens de solidarité. C'est une façon de s'entraider, de voir si tout le monde a la possibilité de manger ou de travailler. Ensuite, il y a eu des évolutions. Au milieu des années 1980, ils se sont déclarés en association »³⁰.

Encadrées par des organisations non gouvernementales dans la plupart des cas, certaines associations s'approprient la problématique du développement vers la fin des années 1980. C'est grâce au « développement » qu'elles parviennent à formuler le sens de leurs initiatives en direction de leurs villages d'origine. Le contexte français et la situation économique et sociale des zones des départs sont pour beaucoup dans la justification de leur action à l'aune du « développement ».

Dans certains cas, ces organisations peuvent évoluer et prendre la forme de **fédération** de plusieurs associations villageoises. Les formules peuvent être de deux sortes : soit la fédération regroupe des associations qui se rattachent à une unité territoriale administrative moderne ou historique du pays d'origine, comme l'arrondissement ou le département, la région ou la communauté rurale ; soit elle regroupe à titre individuel des ressortissants d'une localité formée par plusieurs villages. C'est ainsi que l'ASDY (L'association pour la solidarité

³⁰ Entretien avec Mamadou Dème, Président du Conseil d'administration de l'association des ressortissants de Ndouloumadji Dembé en France / Action pour le développement, le 04 juillet 2008.

et le développement de Yirlabé) regroupe des ressortissants d'une province historique du Fouta-Toro, correspondant en partie à une communauté rurale du Nord du Sénégal³¹. Certes des associations villageoises issues de cette communauté rurale existent en France, mais l'adhésion se fait à titre individuel. Ce type de fédération naît souvent de la volonté de certains leaders de dépasser le cadre villageois et de trouver une unité de lieu d'action plus pertinente ; dans le contexte de la décentralisation en vigueur au Sénégal depuis 1972 et renforcé par la régionalisation depuis 1996³², la communauté rurale constitue un échelon d'investissement associatif pour les acteurs du développement, en particulier pour les migrants. La fédération peut aussi se faire sur **une base nationale**, comme l'URSE (L'union des ressortissants sénégalais d'Évreux créée depuis 1979).

Une autre forme classique d'organisation des Sénégalais est à base **estudiantine**. Depuis au moins le début du vingtième siècle le Sénégal envoie des étudiants se former en France. Les étudiants se regroupent sur plusieurs bases : politique, syndicale, etc. Ils se sont constamment intéressés aux débats de toutes sortes sur le pays. Cependant ces vingt dernières années, avec la moindre protection financière des États qui offrent de moins en moins de bourses étrangères à leurs étudiants et la diversification sociale du recrutement du fait de la progressive démocratisation scolaire, les bacheliers et les diplômés de premier et deuxième cycle universitaires qui arrivent en France sont confrontés à de grandes difficultés en matière d'insertion résidentielle et de ressources qui perturbent largement leur formation, ce qui n'est pas sans conséquence sur des engagements collectifs³³. Il en résulte une léthargie des organisations estudiantines. Néanmoins des segments plus protégés se lancent dans le mouvement associatif universitaire en prenant des initiatives en direction du Sénégal. L'Association des étudiants sénégalais (AESGE) des **grandes écoles** née en novembre 2005 participe de ce renouvellement des modalités de regroupement des étudiants sénégalais en France.

Les intellectuels et les personnes qualifiées ont toujours participé à des mouvements collectifs, généralement panafricains. L'une des grandes nouveautés dans les organisations qui fédèrent ce type de profils, est le regroupement sur la base de **compétences professionnelles** précises mobilisées dans le cadre d'un investissement spécifique par rapport au pays d'origine. Historiquement fers de lance ou acteurs majeurs de mouvements panafricanistes, les Sénégalais se recentrent aussi sur une organisation à base nationale faisant

³¹ Cette association a été créée en mars 2005.

³² TOTTE, M., DAHOU, T., BILLAZ, R., *La décentralisation en Afrique de l'Ouest*, Karthala, 2003.

³³ DIA, H., *Ethnographie d'étudiants d'Afrique noire en France : itinéraires, conditions de vie et avenir professionnel*, mémoire de maîtrise, Université Paris Descartes, 2003.

appel à l'expertise ou à la qualification dans un domaine précis. L'Association des Sénégalais et Expatriés et Consultants (ASEC) mise sur pied en 2005 aussi est un regroupement d'universitaires, de chefs d'entreprises et de cadres administratifs. Elle est un prolongement du projet TOKTEN (Transfer of Knowledge Through National Expatriates). Des universitaires de la diaspora impliqués dans ce programme décident de continuer à se voir, à réfléchir et à agir sur la situation du pays. Dans cette organisation, les membres sont d'abord acceptés sur la base de leurs compétences professionnelles. L'un des objectifs de l'ASEC est de participer au développement de la formation professionnelle au Sénégal.

Néanmoins la plus grande innovation en matière organisationnelle réside dans l'ambition affichée de se doter de **structures diasporiques**. Ce sont des associations qui veulent rassembler tous les Sénégalais, où qu'ils se trouvent dans le monde. Ces organisations naissent à l'initiative d'intellectuels et d'universitaires, mais font appel à tous les Sénégalais. Ce soubassement intellectuel reflète la distribution spatiale des intellectuels sénégalais : ces structures comptent en effet le plus d'adhérents en France et aux États-Unis, principaux pays de destination des intellectuels sénégalais. L'association Re-Source/Sununet (Rencontre des Sénégalais pour une organisation utile des ressources de la communauté des expatriés) déclarée en 2005 est typique de cette ambition. La présence désormais de diplômés dans les associations villageoises aide aussi à cette configuration diasporique avec le redéploiement de la migration dans d'autres pays comme l'Italie et l'Espagne, voire les États-Unis : l'association de Ndouloumadji Dembé dispose de sections en Italie, au Gabon, à Dakar, au village même et essaie de formaliser le regroupement des originaires en Espagne et aux États-Unis.

On note un développement aussi du fait organisationnel calqué sur le modèle des ONG. L'aspiration à l'**ONGisation** se manifeste à la fois dans l'intitulé, l'espace d'action et la formalisation des objectifs stratégiques des organisations. Les fondateurs sont convaincus que le renouvellement des associations passe par leur professionnalisation dans l'organisation et l'ingénierie, ainsi que la mobilisation de partenariats institutionnalisés, durables. Les fondateurs et les animateurs de l'Association Afrique solidarité et développement (ASODEV) créée en 2006 sont pour la plupart des Sénégalais, même s'ils revendiquent un investissement spatial plus conséquent : Sénégal, République Démocratique du Congo. Ils ambitionnent de transformer l'association en ONG de solidarité internationale, du type de celles qu'on trouve un partout dans le monde développé.

2.2 Organisation, composition et modalités de socialisation

L'un des traits les plus partagés par les associations sénégalaises étudiées est leur **forme diasporique**. Les associations se déploient sur plusieurs espaces. Certes pour des raisons liées à l'ancienneté et aux moyens que donne l'effet de rang dans l'entrée en migration, c'est le site français qui est le plus important. Mais d'autres pôles émergent, voire se consolident. Même si elles agissent à un niveau géographique a priori moins important, c'est à dire le village, les associations qui se constituent sur cette base bénéficient d'un niveau de complexité plus élevé dans la **superposition des échelles d'action**. Ce type d'organisations disposent non seulement de sections sur tous les sites pertinents de la migration, c'est à dire là où la présence est suffisamment importante pour autoriser une constitution en association, mais elles disposent d'une section-relais à Dakar, pôle important de la migration interne, ainsi que des représentants dans les villages d'origine même. La migration internationale à partir du village de Ndouloumadji Dembé fournit une telle configuration.

Si les origines villageoises, départementales, nationales, professionnelles peuvent créer une base d'action plus homogène, on note une **hétérogénéité** des configurations organisationnelles dans le cas des associations qui affichent une volonté d'ONGisation. Plutôt que des sections partageant des caractéristiques communes, l'ASODEV se fait représenter en dehors de la France pas forcément par des Sénégalais ou des adhérents d'autres nationalités à titre individuel, mais par une multiplicité d'acteurs très différents. Dans certaines régions du Sénégal, comme la Casamance où elle développe des projets, elle est représentée par une ONG, la Fédération d'appui aux initiatives de base (FAIB). Par contre pour des actions au Nord du Sénégal, par exemple à Thilogne (commune d'un peu plus de 15 000 habitants), ce sont la section locale de l'association qui dispose de ramifications en France, aux Etats-Unis, au Gabon, etc., et la mairie qui sont co-contractantes. Des amis espagnols des fondateurs d'ASODEV sont à la base de la création d'une délégation à Madrid. En Belgique, l'association travaille avec une ONG qui s'appelle ACAD spécialisée dans le développement économique et social et fondée par un Sénégalais.

Une troisième configuration est fournie par des associations de qualifiés, basées sur des compétence spécifiques. Dans le cas de l'ASEC (Association des cadres sénégalais et expatriés consultants), malgré la présence de membres dans des pays différents (France, Allemagne, États-Unis, Brésil, Arabie Saoudite), il n'y a pas de section à proprement parler. Existe un siège social basé à Limoges et une représentation à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), mais cela n'entraîne pas un fonctionnement sur le double espace

France/Sénégal ; il n'y a pas de fonctionnement autonome en fonction du pays d'installation. La restriction du nombre d'adhérents du fait de la compétence et du statut requis pour y être admis, fait qu'un autre type d'organisation est possible : il a pour support les **nouvelles technologies de l'information**³⁴.

De manière générale, si pour toutes les organisations, l'appartenance à un même cadre est admise, le fonctionnement des sections dans différents pays est relativement **autonome**. Parmi les associations étudiées, cependant, l'ASEC revendique une structuration univoque, **centralisée** en France : très qualifiés, ses membres utilisent l'internet et ses supports connexes pour le travail d'ensemble, de manière générale. Les associations d'étudiants fonctionnent également sur le même registre. L'AESGE par exemple, même si elle développe des actions en direction du Sénégal, s'organise exclusivement en France, surtout à Paris ; certes elle compte des membres dans d'autres villes, mais ses activités sont concentrées dans la capitale française.

La composition des associations présente des différences, même si elles tendent à s'atténuer au fil du temps, en congruence avec l'évolution de la migration internationale sénégalaise elle-même qui concerne davantage d'instruits, de citadins et de femmes. C'est au niveau des associations à soubassement rural, villageois ou intervillageois que le renouvellement est plus frappant. Si au départ, elles comptaient des adhérents sinon analphabètes en ce qui concerne l'instruction de type occidental, du moins autodidactes ou faiblement scolarisés, elles connaissent une diversification des profils des adhérents. A côté des autodidactes, des analphabètes, des personnes faiblement scolarisés en français, des instruits non europhones³⁵, les associations de ce type admettent aujourd'hui l'adhésion de profils de plus en plus qualifiés : bacheliers, diplômés de deuxième et de troisième cycles des universités françaises et sénégalaises. Les zones rurales sénégalaises de plus en plus équipées en infrastructures éducatives produisent des élèves effectuant des parcours parfois réussis dans l'enseignement supérieur. Dotés d'une légitimité scolaire, maîtrisant la culture de l'écrit, déclassés aussi dans bien des cas en France où ils investissent le même type d'activités professionnelles que les fondateurs, c'est à dire le travail dans l'automobile, le gardiennage et le nettoyage, ils ré-intègrent la communauté en migration par la voie associative. L'arrivée de ces profils, si elle pose des problèmes notamment quant à la culture organisationnelle et d'action, n'en constitue

³⁴ Entretien Avec le Pr Maty Diakhaté, Présidente de l'ASEC, le 11 juillet 2008.

³⁵ Les instruits non europhones désignent des personnes qui ont reçu l'instruction en Islam, et partant en Arabe, le Sénégal étant un des grands pôles de l'Islam, notamment confrérique, en Afrique de l'Ouest. Pour une étude plus approfondie de cette catégorie de lettrés, lire KANE, T.O., *Intellectuels non europhones*, Dakar, Codesria, 2002.

pas moins un facteur de **renouvellement**, voire de plus grande publicisation des associations villageoises, et partant de leur professionnalisation dans le contexte français³⁶. Aujourd'hui, l'association des ressortissants de Ndouloumadji Dembé en France /Action pour le développement dispose d'un bureau composé de profils très instruits. Néanmoins, la base originelle, à savoir des ouvriers et des employés, reste toujours très présente.

D'autres associations, constituées sur la base d'une proximité relationnelle, c'est à dire l'amitié entre des fondateurs de même statut, des instruits et des intellectuels, se veulent un **creuset** de toutes les composantes de la migration sénégalaise, déclarent une représentativité de tous les profils. Refusant l'assignation statutaire, elles se présentent comme ouvertes à tous. L'association Re-Source/ Sununet, impulsée par des universitaires et des cadres de haut niveau, s'ouvre vers les autres formes de la migration sénégalaise. Les fondateurs de cette organisation ne veulent pas lui donner un cachet élitiste :

« Re-Source n'est pas une association élitiste. Re-Source est une association où n'importe quel Sénégalais peut trouver son compte. Alors, pour preuve, depuis 2006, on travaille avec un foyer où il n'y a que des « travailleurs immigrés », puisque nous sommes tous des travailleurs immigrés »³⁷.

D'autres associations sont nettement plus **distinctives**. Non seulement, les adhérents doivent présenter des compétences et un statut précis, mais leur nombre même est limité, comme dans le cas de l'ASEC où pour des soucis d'efficacité, la taille des effectifs visés est arrêtée : pas plus de 60 membres. De plus, les groupes professionnels admis sont contingentés. De façon schématique, il y en a trois : les universitaires, les chefs d'entreprise et les cadres administratifs. L'admission est très sélective : les spécialités constitutives de l'association doivent répondre à ses besoins ; un équilibre est recherché entre elles (par exemple le nombre de juristes du travail est limité, de même que les experts en macroéconomie). On peut aussi ranger dans ce groupe d'organisations l'association des étudiants sénégalais des grandes écoles (AESGE), même si son président s'en défend : certes des étudiants des universités adhèrent, mais le public visé reste les pensionnaires des établissements distinctifs de l'enseignement supérieur français, du style écoles de commerce, écoles d'ingénieurs et de management. Les organisations qui cherchent à se professionnaliser dans le « développement » rentrent dans cette rubrique : le type d'actions menées exige des

³⁶ DIA, H., « Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, volume 23, n°3, 2007, pp.29-49.

³⁷ Entretien avec Saïdou Ndiaye, Trésorier de Re-Source, le 08 juillet 08.

compétences spécifiques dans l'ingénierie et dans la mobilisation des moyens. L'ASODEV en constitue un exemple.

Les associations développent des types de socialisation qui peuvent être à la fois similaires et différenciés. Fonctionnant pour la plupart sur la base du bénévolat, elles offrent des occasions de se réunir plutôt rares. A côté des assemblées générales, des réunions des Bureaux et des Conseils d'administration qui sont des moments de sociabilité militante institutionnalisés, de nouvelles formes de travail associatif émergent.

Les réunions qui admettent la **présence physique** sont plus le fait des associations villageoises et des fédérations totalisant un nombre d'années important où cette forme de travail relève davantage de la routine, fonctionne comme une institution. Les formes de contrôle beaucoup plus développées dans ce type d'organisations (familial, parental, communautaire) favorisent des réunions avec présence physique des membres. Dans ces associations, l'absence aux réunions fait l'objet de pénalités, pouvant aller jusqu'à l'exclusion pure et simple, source de stigmatisation dans ces contextes organisationnels, y compris en situation migratoire.

Certes les autres types d'association organisent des réunions à leur siège sociaux. Mais le profil de leurs adhérents, des personnes très qualifiées et instruites, autorise l'expérimentation d'autres modalités de socialisation. Ces associations font beaucoup usage de **réunions virtuelles** via skype. Le travail se fait aussi la plupart du temps à travers les *mails groupés* : à partir d'une liste de diffusion, les membres délibèrent sur des projets ou sur des points intéressant la vie de leur association. L'amointrissement des coûts des *communications téléphoniques* pallient les difficultés d'harmoniser des dates de réunions, pour des profils très mobiles et disposant de charges de travail élevées. Les *forums* sur Internet sont aussi très développés. Les associations qui ont une configuration diasporique essaient d'autres formules de réunion, comme dans le cas de l'ASEC :

« C'est la toile qui nous réunit. ... sauf la dernière fois où on a mixé « *presentiel* » et « *virtuel* ». Les membres qui sont en France se sont retrouvés à Limoges, et pour les autres qui sont aux Etats-Unis, etc., c'est la toile qui nous a reliés »³⁸.

Néanmoins, certaines associations utilisent d'autres formules de diversification. Re-Source/Sununet organise par exemple chaque année un **pique-nique** annuel au Bois de Vincennes, dans la région parisienne, en début d'été, pour permettre à ses membres de se retrouver, de partager des moments de convivialité ; elle organise aussi une **projection mensuelle** de film au Foyer Lorraine, dans le 19ème arrondissement où différentes

composantes de la migration sénégalaise se retrouvent. L'AESGE pour sa part organise une **Journée d'accueil** de ses nouveaux membres, de même qu'une **journée de rencontre** avec des professionnels, chaque année. Les associations villageoises utilisent aussi la formule des **Journées culturelles** où il s'agit d'organiser des manifestations récréatives autour d'artistes, en même temps de réflexion sur des thématiques liées à la migration, au développement, à la culture. Les **soirées dansantes** sont aussi des moments de grande sociabilité entre adhérents.

2.3 La mobilisation des ressources

L'activité associative, si elle doit être alimentée par des projets, exige des moyens. De manière générale, les associations sénégalaises essaient de développer de façon autonome des ressources, y compris en situation migratoire. Les projets qui entrent dans le cadre du développement font appel à de multiples ressources.

La première des ressources est **financière**. Toutes les associations fonctionnent en bonne partie sur la base des cotisations de leurs membres. Elles ne sont pas très élevées : entre 10 et 20 euros dans la plupart du temps. La périodicité des cotisations est variable. Dans certaines associations, elle est mensuelle ; dans d'autres bi-mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou parfois annuelle. Néanmoins, certaines d'entre elles acceptent des donations de la part de certains membres ou de tierces personnes. Du fait de la restructuration des associations sénégalaises dans le contexte du « co-développement », la plupart d'entre elles sont très jeunes. La plupart des associations étudiées, surtout celles qui ont une prétention diasporique datent du début des années 2000. De fait, les ressources propres dégagées à partir des cotisations des membres sont encore faibles ; elles ne sont pas susceptibles de financer les projets concoctés. Ici encore, la palme revient aux associations villageoises de ressortissants. Formées pour la plupart à la fin des années 1970, elles sont plus liquides. Ce fait s'explique par plusieurs facteurs. Elles sont d'abord plus anciennes ; de ce fait, elles comptent un nombre important d'adhérents (parfois jusqu'à 500 membres) en raison de la sédimentation de couches successives de migrants depuis leur création. Ensuite, certaines d'entre elles parviennent à mobiliser des enfants de migrants majeurs et occupant un emploi. Les systèmes de pénalité prévus en cas de non acquittement des cotisations sont parfois sévères ; ils peuvent aller jusqu'à l'exclusion, et dans certaines situations, les familles dans les villages d'origine peuvent être empêchées d'utiliser les infrastructures communautaires financées par les

³⁸ Entretien avec Pr Maty Diakhaté, *op.cit.*

associations de migrants. Par exemple, l'association des ressortissants de Ndouloumadji Dembé en France/Action pour le développement opère une levée des cotisations trois fois par an : à chaque séance, elle peut réunir jusqu'à 6000€ si tous les membres s'acquittent de leur dû.

Un autre type de ressource renvoie à la **compétence relationnelle** des animateurs des associations. Les projets dépassent parfois largement les capacités des associations. De ce fait, elles sont obligées de recourir à des ressources autres que les cotisations. En négociant, en utilisant les relations soit professionnelles, soit amicales ou parentales de certains membres, elles parviennent à signer des conventions avec des organismes, des institutions qui offrent soit un accompagnement en termes d'ingénierie, soit en termes de moyens financiers. Pour se faire représenter au Sénégal par une ONG, ASODEV est passée par un ancien condisciple à l'université d'un de ses animateurs : cette relation de camaraderie sert ici de support à un partenariat professionnel. C'est à la suite d'une rencontre avec des experts dans le cadre du projet TOKTEN que la présidente de l'ASEC a constitué en partie son organisation.

Une autre ressource renvoie à la capacité de conception des membres, leur **expertise technique**. Dans certaines associations, il n'est plus besoin de recourir à des organisations ou à des cabinets d'accompagnement. Des associations comme Re-Source/Sununet, l'ASEC ou l'AESGE disposent de compétences dans beaucoup de domaines : économie, finances, droit, génie civil, télécommunications, informatique, agronomie, médecine. De fait, ces associations confèrent une grande autonomie aux membres qui veulent développer des projets spécifiques. Ensuite, en fonction des délibérations, des arbitrages sont faits quant à la hiérarchisation et au calendrier des projets. Ici, contrairement aux idées reçues, les associations villageoises ne sont pas démunies : en effet, elles enregistrent de plus en plus de cadres et de diplômés de plusieurs domaines intéressant leur domaine d'intervention, comme par exemple l'hydraulique, l'agriculture, l'éducation ou la santé. Dans leur structuration, des commissions sont maintenant créées et produisent des documents de travail soumis ensuite à des partenaires.

Les associations peuvent faire prévaloir une **compétence citoyenne** avérée, qui leur ouvre à la fois les portes de la coopération décentralisée et les ressources des municipalités, départements et régions de résidence en France. En effet, des acteurs des associations sont très impliqués dans la vie publique de leur unité territoriale d'habitation, soit à travers des partis politiques, soit à travers des associations locales. Par le biais de cet engagement citoyen, ils prennent connaissance des dispositifs publics soit de financement, soit d'accompagnement, qui peuvent être utiles aux associations communautaires. Très engagée dans les questions

liées à l'intégration dans la ville où elle a son siège social (en développant des actions d'éducation, d'encadrement des jeunes, etc.), l'Union des ressortissants sénégalais d'Évreux dispose depuis le 25 juillet de nouveaux locaux avec deux salariés grâce au soutien de la municipalité. Le siège social porte d'ailleurs le nom de l'ancien maire d'Évreux, Roland Plaisance, en reconnaissance des liens qu'il avait tissés durant ses mandats avec l'URSE. Cette compétence citoyenne n'opère pas seulement qu'en France ; elle se manifeste également dans le pays d'origine : même quand elles n'en ont pas l'autorisation en raison des règles définissant la carte sanitaire ou éducative au Sénégal, les associations parfois construisent des infrastructures en mettant l'État devant le fait accompli et arrivent à faire contribuer celui-ci : les ministères concernés au pays finissent par en permettre la fonctionnalité en affectant des fonctionnaires au terme de négociations serrées ; dans certains cas, elles arrivent même à obtenir des exonérations pour l'acheminement de matériel lourd, comme lors de la construction d'un centre de formation professionnelle à Ndouloumaji en 2006.

Liée d'une certaine manière à la précédente, il y a enfin la compétence qui relève de ce qu'on pourrait appeler la **diplomatie du développement**. En effet, les associations nouent des partenariats avec des institutions de la société civile en France, comme les organisations non gouvernementales œuvrant dans le développement, surtout dans le monde rural sénégalais. Cette diplomatie débouche sur des offres de formation, d'accompagnement administratif et technique, de mise en relation avec des bailleurs, des collectivités, des institutions qui veulent intervenir dans des domaines spécifiques comme l'environnement, la santé, l'agriculture, le microcrédit, la pêche. Des ONG françaises offrent des programmes spécifiques en la matière : le GRDR développe entre autres projets le Programme d'appui aux initiatives de développement local (PAIDEL/2001-2004) et le PIMDERO (Promotion de l'implication des migrants dans le développement de leur Région d'origine). L'ASDY (l'Association pour la solidarité et le développement de Yirlabé) se fait accompagner par le GRDR dans le cadre de ses activités : projet de construction d'un collège à Saldé, pour ne citer que ce seul exemple.

2.4 Les initiatives des associations

Les organisations de migrants sénégalais interviennent de façon multiforme au pays. Les actions entreprises relèvent pour une bonne part du **développement local** : les projets ciblent des unités territoriales bien précises comme le village, la communauté rurale, le département ou la région. Ces initiatives visent à doter les communautés d'origine d'infrastructures

sanitaires, éducatives, hydrauliques, agricoles. L'équipement des localités participe de leur modernisation, voire même de leur urbanisation dans certains cas. Peuvent être rangés dans cette rubrique, schématiquement, les projets que mettent en place les associations villageoises ou intervillageoises ainsi que les structures façonnées sur le modèle des ONG. L'association des ressortissants de Ndouloumadji Dembé en France/Action pour le développement dispose d'un crédit réel en la matière. Presque trentenaire officiellement, cette organisation compte à son actif, avec l'aide des sections implantées dans d'autres pays, plusieurs réalisations qui ont transformé les conditions de vie des populations au village : un bureau de poste et un dispensaire dans les années 1980, une deuxième école primaire, un collège dans la décennie 1990, une école franco-arabe, une maison des femmes, un lycée dans les années 2000. L'association amorce un tournant majeur dans la conception de son action à partir de 2006 en créant un centre de formation professionnelle où les jeunes qui n'ont jamais été scolarisés ou qui sont en situation d'échec scolaire viennent apprendre différents métiers, l'objectif étant de leur donner une qualification. Dans ce village, l'essentiel des infrastructures est le fait des migrants appuyés par des partenaires dans certains cas. Les infrastructures sont majoritairement financées par les migrants, grâce à leurs cotisations et à des prélèvements exceptionnels. C'est dans le même registre de l'action locale qu'il faut ranger le projet de construction d'une troisième école primaire à Thilogne (région de Matam) par l'ASODEV. En effet, ce projet est en cours d'exécution ; il est chiffré à 30 000€. La première phase entièrement réalisée est le fruit d'un financement par le Conseil général de l'Essonne (France) à hauteur de 9000€. Dans le cadre de ces deux associations, ces évolutions dans la problématique de l'action, l'ingénierie des projets et la mobilisation des partenariats doit pour beaucoup à l'action des diplômés et des qualifiés adhérents.

L'un des grands domaines d'intervention des organisations sénégalaises est la vie **scientifique et technique**. Dans ce cadre, ce sont des actions qui sont initiées en partenariat avec des universités et établissements d'enseignement au pays. Elles sont surtout le fait des associations dominées dans leur composition par des intellectuels et des personnes fortement diplômées ou à orientation professionnelle précise, ou encore des étudiants. Ce sont des actions qui donnent une certaine visibilité aux institutions du pays d'origine et leurs acteurs, comme elles permettent à des segments de la diaspora de développer des liens et de se faire connaître de leurs compatriotes. Des compétences scientifiques et techniques sont aussi valorisées au pays, pendant que les experts, scientifiques et experts locaux s'ouvrent à l'international par ce canal. C'est ainsi que l'ASEC (Association des Sénégalais Expatriés et Consultants-ASEC) développe des partenariats avec les Universités Cheikh Anta Diop de

Dakar et Gaston Berger de Saint-Louis. Cette association a pris part à une rencontre avec les intellectuels de la diaspora organisée par le Recteur de Dakar en décembre 2007. En partenariat avec les deux institutions citées, elle compte organiser en 2009 un colloque sur les « risques professionnels » en Afrique ; le projet prolonge un programme scientifique élaboré par un laboratoire de recherche à Bordeaux dans lequel un des membres de l'ASEC est partie prenante. Le projet compte associer toutes les structures qui s'occupent des questions liées au risque professionnel en Afrique de l'Ouest. Dans ce travail de networking, se distingue aussi l'association RE-SOURCE/Sununet ; elle organise tous les deux ans ce qu'elle appelle un « Homecoming » au Sénégal. La première édition de cette manifestation biennale s'est tenue les 30, 31 et 1^{er} août 2007 à Dakar. Le thème en était : « Citoyenneté et solidarités financières à l'épreuve de la mondialisation ». Cette rencontre a permis aussi de récompenser des « parcours citoyens » avec les distinctions décernées à de grandes figures de la vie publique sénégalaise. Cette association développe aussi un projet autour d'une machine Laser : cet outil sert à graver des desseins, des écrits sur bois et sur fer ; il est censé améliorer qualitativement le travail des artisans, et même leur permettre d'innover. D'un coût élevé (12 000 dollars), Re-Source espère en acquérir deux à trois pour la mettre à la disposition des artisans sénégalais. Dans la même veine, l'Association des étudiants sénégalais des grandes écoles (AESGE) propose un projet de bus itinérant : il s'agit de mettre en place, à l'intérieur d'un bus spécialement aménagé à cet effet, des expériences en physique et chimie pour offrir l'occasion à des collégiens et lycées sénégalais de mettre en pratique les enseignements théoriques qu'ils reçoivent sans possibilité de les expérimenter, faute de moyens adéquats dans la plupart des établissements. Le projet compte s'appuyer sur un réseau de professeurs officiant au Sénégal. Ces associations participent également à l'équipement des bibliothèques de l'Université en ouvrages qui n'y sont pas disponibles (L'ASEC a signé un contrat en ce sens avec l'Université de Paris 8 où enseigne sa présidente), de même qu'en informatique (un des projets de Re-Source est de faire en sorte que des établissements scolaires au Sénégal en soient pourvus) ;

Les associations sénégalaises, toutes configurations confondues (villageoises, régionales, professionnelles, diasporiques, etc.) donnent une place importante à **la protection sociale** dans leur action ; cette dimension peut être formalisée ou non, mais elle est toujours présente. Certaines associations villageoises aménagent un poste important de leur budget qu'elles consacrent souvent aux familles qui ne comptent pas en leur sein de personnes ressources pourvoyeuses de revenu, comme les ménages sans migrants ou dirigées par des veuves ou dont les chefs ne disposent d'aucun revenu et ne sont plus capables d'exercer une activité.

Dans des périodes difficiles, comme des inondations, des campagnes agricoles infructueuses, en cas d'années de faible pluviométrie, pendant la saison des pluies, des sommes sont débloquées pour l'achat de vivres, de moustiquaires, etc. Ce sont des formes d'action qui subsistent même avec la professionnalisation des associations ; elles permettent de pallier l'absence de protection sociale publique de type étatique. Par respect de certaines normes propres à l'économie des relations dans l'organisation sociale, de telles actions sont la plupart du temps peu verbalisées ; elles se font discrètement : ce n'est pas l'aspect que les associations mettent en avant, même dans des situations de communication à usage externe. Dans des associations estudiantines ou à dominante intellectuelle, elles se déclinent de façon un peu différente, mais l'arrière-plan philosophique de ces actions est le même. Par exemple, L'AESGE développe un projet « Parrainage-Éducation » qui consiste à financer la scolarité d'enfants en difficulté dans la région de Fatick. L'association pourvoit aux besoins en fournitures de ces enfants, leur paie les frais de scolarité et assure des heures de soutien scolaire.

Avec la professionnalisation, l'urbanisation, la persistance du chômage dans le pays d'origine et l'équation posée par le salariat en situation migratoire eu égard aux charges qui pèsent sur les budgets des expatriés, de plus en plus d'associations sénégalaises essaient de se structurer autour d'**initiatives économiques** soit pour diversifier des sources de revenus, soit pour faire des investissements dits productifs, c'est à dire dépasser le stade de la consommation et de l'équipement collectif, communautaire. Ces initiatives sont parfois le fait de diplômés de l'enseignement supérieur français (titulaires d'un DESS, d'un DEA ou d'un Doctorat) qui se lancent dans des projets qui ne relèvent pas forcément de la formation académique qu'ils ont reçue. Ainsi, trouve-t-on d'anciens étudiants, d'anciens employés ou fonctionnaires investis dans des projets de mise en place d'un cybercafé, de clinique médicale privée, de boulangerie, de structure de restauration rapide. Il en est ainsi de l'Association « Les Maraîchers de l'Espoir » fondée en 2007 dans les Yvelines par un géographe de formation, M. Mamadou Dème. Ancien chargé de mission dans une municipalité de ce département, il fait le constat que la migration ne peut plus fonctionner comme unique ressource pour les ménages dans son village d'origine. Il monte un projet de maraîchage qu'il va expérimenter lui-même. Disposant de financements de ses partenaires complétant un apport personnel, il est déjà sur place pour la réalisation. L'idée est de favoriser la production en légumes dans la zone qui est actuellement fournie par la capitale sénégalaise. Si la tendance s'inverse, et que le projet marche, il compte le dupliquer dans neuf autres villages de sa région d'origine, Matam, au Nord du Sénégal. En cas de réussite, il envisage de rester définitivement au pays. Ce type

d'associations structurées autour d'initiatives économiques compte développer son propre réseau de partenaires, sans avoir à s'en référer à des ONG spécialisées dans l'accompagnement, constat étant fait par leurs animateurs de la capacité qu'ils ont de concevoir eux-mêmes des projets et de les monter, de procéder ensuite au *fund raising*, et de procéder à l'évaluation suivant des canons largement partagés. Ce type d'associations relève soit d'une évolution de la pratique dans un cadre organisationnel issu d'un village et/ou d'une individualisation dans le cheminement migratoire.

Ainsi, les associations sénégalaises agissent-elles dans des domaines variés, qui concourent à améliorer les conditions de développement du pays, dont ils ne sont pas, faut-il le rappeler, les seuls acteurs. Ces domaines ne sont pas si étanches ; parfois les associations interviennent dans plusieurs secteurs, se donnant ce qu'on pourrait appeler une *compétence universelle* : tout ce qui peut être utile au pays, à la région, au village, etc. Elles se professionnalisent et font l'objet d'une reconnaissance à la fois dans les municipalités, départements et régions françaises qui les hébergent et au Sénégal (État, collectivités décentralisées, villages d'origine). Néanmoins, elles doivent faire face à de nombreux défis qui questionnent la durabilité de leur investissement dans le développement du pays d'origine.

3. Les organisations face à leur devenir

Des questions communes se posent aux organisations sénégalaises en France, indépendamment de leur créneau spécifique d'action dans le domaine multidimensionnel du développement. L'une des préoccupations majeures reste **l'engagement** effectif dans les activités des associations. Très souvent, l'animation revient à quelques membres des bureaux, et dans le meilleur des cas, aux seules instances de décision. Or la bureaucratie administrative, l'ingénierie des projets de même que la recherche de financements exigent une disponibilité et une aptitude réelles. Les responsables se plaignent beaucoup de l'absentéisme lors des assemblées générales. Les personnes qui y assistent sont en nombre bien moins grand que les inscrits ou les adhérents. Les associations villageoises disposent en la matière de suffisamment de dispositifs normatifs de contrainte et y font face avec plus ou moins de réussite. Par contre, les associations à dominante intellectuelle sont plus souples ou semblent moins armées pour trouver des solutions à cette question. La crise de ce militantisme organisationnel renvoie à plusieurs facteurs. D'abord, avec le temps, s'impose un éclatement spatial : la plupart des membres des associations n'habitent pas à proximité et trouvent

difficilement les moyens de convenir de dates qui arrangent les adhérents. Ensuite, les rythmes et les horaires de travail ne sont pas les mêmes, y compris les week-end : certains travaillent la nuit, d'autres le jour. Dans la plupart des associations (ici il est davantage question des associations villageoises), les fondateurs sont à la retraite ou décédés, les jeunes qui sont censés prendre le relais étant eux confrontés souvent à des débuts de socialisation soit professionnelle, soit conjugale, soit parentale, rendant difficile toute implication constante dans les associations. Néanmoins, partout, on note une forte volonté d'affiliation. L'AESGE compte par exemple plus de 150 adhérents ; Re-Source/Sununet revendique plus de 600 inscrits. Dans les associations villageoises, c'est l'appartenance elle-même qui donne le statut direct d'adhérent.

Les organisations se demandent aussi dans quelle mesure les **ressources** financières resteront mobilisables. La première des ressources elle-même pose problème : il est parfois difficile de recouvrir l'ensemble des cotisations des adhérents, même si le potentiel en la matière est réel. Pourtant, souvent des retards sont enregistrés, voire des formes de désengagement sont notées. Une interrogation est récurrente : l'autofinancement est-il possible sur la seule base des cotisations ? La réponse est assurément non, à moins de trouver une organisation qui fédère l'ensemble des Sénégalais de France et qui sache les mobiliser financièrement. De fait, la plupart des organisations dépendent encore des financements externes. Or ces financements deviennent eux-mêmes l'objet d'une véritable compétition sur l'ensemble du territoire français : souvent les dossiers demandent de nombreuses démarches et nécessitent un investissement conséquent. De même la volonté d'autonomisation vis-à-vis des financements externes suppose une profondeur réticulaire et une expérience en France dont ne peuvent se prévaloir certaines organisations (les financements des villes, des régions, des départements, des fondations et autres structures sont très disputés par de multiples acteurs qui ont des atouts spécifiques à faire prévaloir : proximité, représentativité, pertinence, apport personnel au financement du projet, etc.). Ici, il est difficile aux organisations de jouer sur les mêmes terrains que les opérateurs classiques de développement que sont les ONG, même si elles disposent d'une véritable expertise dans ces domaines. Dans la même veine, les partenariats noués sont très aléatoires et tributaires de facteurs que ne dominent pas forcément les organisations : le jeu des majorités politiques en France, les secteurs investis, l'évolution des rapports avec les animateurs des organismes de financements à un moment donné ou à un autre, etc.

Une équation commune à toutes les associations reste aussi la question des **relais**, en fait de la réception de l'action initiée en France au pays. En effet, quel que soit le créneau privilégié les

migrants n'ont pas le monopole de l'activité en question. Se pose ainsi un problème de légitimité et, partant, d'efficacité de l'action. Les migrants ne sont qu'un des acteurs du développement au Sénégal. De part et d'autre, peuvent émerger des problèmes de compréhension et d'adhésion à une idée, à un projet, à des modalités de mise en œuvre qui sont le fruit de situations sociales et professionnelles différenciées, de la complexification des rapports engendrés par la distance et de l'intervention d'institutions et de collectivités relevant d'une extériorité sociale (ONG, régions ou communes françaises...). Des différends, des malentendus peuvent retarder la mise en œuvre de ces projets ou en entraîner une reformulation. C'est pour éviter ce type de difficultés que les animateurs de l'ASODEV qui sont engagés dans une perspective d'Ongisation ont décidé de travailler avec des ONG dûment constituées sur place, avec une culture professionnelle reconnue. De tels schémas de travail présupposent une faculté rapide à trouver un langage commun de conception et d'action de part et d'autre.

On peut aussi souligner la question de la **coopération de l'État** du Sénégal. Certes celui-ci prend depuis une trentaine d'années des mesures en direction des Sénégalais de l'Extérieur. La rhétorique publique fait une large part aux possibilités qu'offre la diaspora de contribuer au développement du pays d'origine. Il ne s'agit pas seulement de l'échelle gouvernementale ; la thématique est relayée à plusieurs niveaux (régions, départements, communes, communautés rurales, villages). Cependant les organisations se plaignent beaucoup de la non-réactivité de certains départements ministériels : courrier laissé sans réponse, contact non suivi avec des conseillers techniques, engagements non suivis d'effet, changement continu d'interlocuteurs, non réponse aux invitations, velléités de blocage (ce dernier aspect concerne surtout le développement dans les zones d'origine avec la restructuration des pouvoirs locaux depuis le renforcement de la décentralisation). Dans cette situation, ce sont plusieurs légitimités qui sont en jeu : la légitimité politique et institutionnelle et le statut de la société civile dans son versant interne comme dans ses prolongements internationaux.

Outre ces interrogations communes, les associations sénégalaises en France font face à des *défis spécifiques*. Les organisations qui impliquent des **qualifiés, intellectuels, étudiants, ingénieurs souffrent d'abord de la faiblesse de l'intégration de leurs membres en France** : il est de notoriété publique que les qualifiés originaires de l'Afrique subsaharienne ne s'emploient pas en France forcément dans leur spécialité ; ils exercent des métiers qui consacrent plutôt leur déclassement. De ce fait, ils sont plus dans une logique de correction de cette distorsion entre leur qualification réelle et leur emploi que dans le mouvement associatif. Par conséquent, en dehors des dispositifs d'accompagnement assez réduits, ils ne disposent

pas de marge de manœuvre importante pour aider leurs collègues du Sud à accéder à une plus grande visibilité sur la scène internationale, ou contribuer à la vie des universités, instituts de recherche et des secteurs de pointe au Sénégal. Certes des groupes comme Sociétés Africaines et Diaspora et des individualités s'investissent avec succès dans ce créneau, mais ils ne sont pas assez nombreux ni puissamment influents, contrairement par exemple à leurs collègues vivant aux États-Unis où de véritables sagas scientifiques et professionnelles sont enregistrées.

La seconde grande difficulté réside dans l'impossibilité à trouver un **cadre unitaire hégémonique**, jouant un rôle de fédération. Plusieurs tentatives sont en cours d'expérimentation, mais les regroupements et les échanges sont difficiles à établir. De fait, ce jeu en solo perturbe considérablement les capacités des Sénégalais de France à mutualiser les multiples atouts de leurs différentes composantes. Certains cadres fonctionnent carrément sur le mode de l'exclusion ou de la sélection, selon le bout par lequel on prend la question. C'est peut-être gage d'efficacité, mais se pose alors la question de la réelle représentativité et de l'influence durable en contexte migratoire et dans le pays d'origine. Néanmoins, certaines de ses composantes essaient de s'ouvrir à tous les Sénégalais, quel que soit leur statut professionnel en France. Certainement des itinéraires, des trajectoires, des projets migratoires et des phénomènes de différenciation scolaire sont-ils à l'œuvre dans nombre de situations.

Enfin, on peut se demander si le recours intensif et quasi-exclusif aux **nouvelles technologies de l'information et de la communication** dans les processus de délibération, de conception et d'ingénierie ne va pas, à la longue, corrompre le lien entre les adhérents. Certes, elles permettent d'aller plus vite et se substituent à la distance entre les différents pôles de la diaspora, mais le militantisme se nourrit aussi des histoires, des moments et des situations vécus ensemble. Même si des évènements sont organisés de temps à autre, la socialisation associative peut en souffrir. Ensuite, les discussions par mails, échanges téléphoniques ne permettent souvent pas d'évacuer les difficultés qui se posent dans les organisations : les divergences d'orientation, le positionnement par rapport à des problématiques nationales susceptibles de révéler des appartenances difficilement conciliables, exigent des cadres de discussion plus appropriés.

Ces difficultés sont susceptibles de se poser à des associations villageoises, intervillageoises, mais pas tout à fait de la même façon. Ces dernières années, l'approfondissement de la décentralisation au Sénégal pose la question de la pertinence de **l'action au niveau villageois** : quel peut être l'effet du développement dans cette unité territoriale si l'environnement immédiat en est privé ? Pourtant les associations intervillageoises, en dépit

de quelques succès ici ou là, résistent difficilement au temps. Le cadre intervillageois n'est pas très approprié en situation migratoire : il paraît souvent abstrait. On note un attachement plus important à l'association villageoise : le contrôle familial, parental, amical y est pour quelque chose. En effet, ces cadres fédérateurs mobilisent moins : l'histoire des rapports entre les villages est parfois conflictuelle et compétitive, paralysant ainsi l'action ou la rendant difficile.

Elles doivent aussi négocier le virage du **renouvellement** progressif de leur composition. Si elles ont rassemblé à leur origine des ouvriers et des employés, elles enregistrent de plus en plus de cadres qui ont cheminé du village en France via le collège, le lycée, voire l'université au Sénégal. Cette tendance qui se confirme au fil des années donne des moyens supplémentaires de conception, de réflexion, de mobilisation de ces associations. Mais en même temps, elle sous-tend une cohabitation de cultures professionnelles et de modes de socialisation collectifs très différenciés qui peut se répercuter sur les processus de délibération et les arbitrages autour des priorités, même si des normes bien incorporées de l'économie des échanges comme le rapport cadets/aînés, la consanguinité, le groupe d'âge, l'effet du rang d'entrée en migration permettent de négocier une transition générationnelle, professionnelle et militante sans bouleversements. S'ajoute une rupture dans les trajectoires migratoires. En effet, passé un certain temps en France, correspondant souvent à la formation dans les universités et la pratique d'un emploi qui ne répond pas forcément pas à la qualification mais permet de négocier la transition qui s'amorce à la fin des études, ces profils peuvent changer de pays de migration et se rendre par exemple en Amérique du Nord, perturbant ainsi la révolution tranquille dont ils sont d'une certaine manière les acteurs majeurs dans la vie des associations en France. Ils migrent notamment au Canada qui accueille de plus en plus de diplômés africains, sauf dans les cas où ils entament une socialisation conjugale en France qui rend compliquée une telle ré-orientation.

Enfin, il se pose à ces associations la question du **bénévolat**. Dans les associations sénégalaises de manière générale, les tâches effectuées par les membres du bureau ne sont pas rémunérées : qu'il s'agisse de l'administration, de la gestion, de la communication, les adhérents s'engagent sur le modèle du sacerdoce. Les leaders associatifs ne se font pas rembourser le carburant pour les déplacements sur les longues distances, ni les coûts de la communication et les repas servis lors des réunions. C'est un modèle de dévouement calqué sur des pratiques anciennes, mais qui ne sont pas sans conséquence sur le travail effectué. C'est pourquoi aussi les adhérents ne se bousculent pas pour prendre des postes de responsabilité. Rares sont les associations qui disposent de salariés préposés à des activités

spécifiques. Parmi les associations étudiées, une seule revendique deux salariés et un local très spacieux, c'est l'Union des Sénégalais ressortissants de l'Eure (URSE) grâce à un partenariat avec la mairie d'Evreux et le département. Mais pour les associations sur des bases communautaires (village, région, département, etc.) le bénévolat est le lot des responsables, comme des adhérents. Dans les espaces d'origine également, c'est un problème qui se pose, dans un contexte marqué par le chômage. Les acteurs sur le terrain mènent des démarches exigeantes en temps, alors même qu'ils ont à faire face à la survie quotidienne de leurs ménages. Ils risquent ainsi de reléguer au second plan les actions collectives chronophages et coûteuses financièrement pour se consacrer à leurs familles : d'où les nombreuses récriminations des associations de migrants sur le suivi des projets et l'entretien des équipements sur place, de même que la réactivité de leurs parents en cas d'urgence. C'est que l'urbanisation et l'ampleur des questions en charge reposent à nouveaux frais les modalités du service collectif.

4. Quelques recommandations

D'abord, il ne faut pas perdre de vue la **complémentarité entre les diverses composantes des associations sénégalaises** : cette approche permet tout de suite de voir qu'il n'y a pas, d'une part, les intellectuels, ingénieurs, et de l'autre, les « travailleurs immigrés » (ouvriers, employés, etc.) ; dans le cas sénégalais la distinction risque d'être artificielle dans nombre de situations : ainsi, des diplômés (professeurs de lycées, ingénieurs, etc.) peuvent-ils très bien animer des associations villageoises classiques de ressortissants. Néanmoins, dans certaines conditions spécifiques, elle peut être opérationnelle : universitaires organisés dans des cercles à orientation sous-tendue par leurs compétences, assignation que rejettent majoritairement les animateurs des associations étudiées.

Ensuite, un cadre unitaire, où tous s'affilieraient, relève pour l'instant d'une utopie : il peut y avoir des organisations qui prétendent rassembler les Sénégalais, mais d'autres facteurs entrent en jeu et perturbent les processus de rassemblement (notamment des facteurs politiques). De ce fait, on peut explorer la voie suivante : **créer une instance** qui regroupe les leaders des associations à prétention nationale, voire diasporique, pour les amener à échanger sur les problématiques du développement au Sénégal, mais aussi de la prise en charge des préoccupations des Sénégalais en France ; cette instance pourrait fonctionner dans un premier

temps comme un lieu de réflexion et de propositions ici et là-bas : elle peut par exemple inviter l'ensemble des acteurs étatiques (Ministères, collectivités décentralisées, institutions de la République), de la société civile (syndicats, ONG nationales, patronat), les institutions universitaires et les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal lors de ses travaux. Quelle que puisse être sa forme, elle peut fournir une occasion de dialogue entre les acteurs de la migration et du développement. La mise sur pied d'une fondation des Sénégalais de l'Extérieur est peut-être un pas dans cette direction.

Le caractère maintenant **diasporique** de la migration sénégalaise indique surtout **qu'il ne faut plus se limiter à un seul pays** ou à un seul continent : les migrants installés dans les principaux pays de destination doivent avoir l'occasion d'échanger. En dépit des souverainetés des États, des contextes différents, des conditions peuvent être créées pour favoriser un dialogue entre les migrants qui se trouvent dans différents continents (Europe, Asie, Afrique, Amérique) sous la houlette de l'État du Sénégal, en partenariat avec les pays d'accueil.

Dans le domaine du développement local, qui est un champ d'action privilégié des associations sénégalaises, des conditions d'une plus grande **cohérence des actions** peuvent être recherchées : **recenser** toutes les collectivités, ONG, associations loi 1901, institutions et organismes de coopération en France qui agissent dans chaque région, département et communauté rurale du Sénégal ; recenser par la même occasion l'ensemble des associations de migrants de ces localités installés en France ; recenser les associations, responsables de ces collectivités, ONG, etc. sur place ; permettre ainsi à l'ensemble de ces acteurs de se retrouver, d'échanger des informations, de favoriser une plus grande interaction et des discussions plus approfondies des projets mis en œuvre. Les collectivités, ONG, structures et institutions françaises récoltent des données importantes sur ces localités qu'elles pourraient mettre au profit des zones d'intervention via des **centres de documentation** spécialement créées à cet effet (ces données écrites et audiovisuelles pourraient être partagées par des chercheurs et des décideurs locaux, des responsables associatifs, etc). On peut faire en sorte que chaque projet mis en œuvre puisse être suivi, évalué par un expert, chercheur de la diaspora sur ces questions, un expert de l'institution qui finance, un expert de la collectivité, du lieu où se déroule l'action, cette participation intervenant de la conception à l'exécution et au suivi du projet. Par la même occasion, on peut créer les conditions d'une évaluation de ces projets et actions par l'ensemble des acteurs cités, suivant des modalités susceptibles d'être spécifiées. Toutes ces productions peuvent enfin faire l'objet de **publications** pour garder la mémoire de

ces actions pour les futurs cadres de ces localités. Elles peuvent être traduites en langues nationales aussi.

Dans le **domaine scientifique et technique**, les intellectuels et qualifiés doivent être encouragés à monter des programmes de recherche, d'enseignement, de publication, d'encadrement des étudiants en collaboration avec les institutions des pays d'origine. Une recension des compétences en France doit être faite et transmise à toutes les institutions représentatives de ces activités au Sénégal (Universités, entreprises, coopératives agricoles, groupements professionnels au sens large). Aussi, ces cadres peuvent-ils être encouragés à nouer des contacts avec leurs établissements d'origine (écoles primaires, collèges, lycées, universités, etc.) de façon par exemple à pouvoir constituer des données utiles dans les situations où ces qualifiés peuvent être d'une quelconque aide. En plus des dispositifs existant via l'Europe, les autres organisations internationales, ces initiatives peuvent faire l'objet d'un **encouragement spécifique** (primes, reconnaissance par des symboles publiques, etc). Les dispositifs de la coopération et les institutions publiques françaises comme sénégalaises peuvent soutenir les associations déjà constituées pour donner plus d'envergure à leurs activités et leurs projets qui ne souffrent que d'un manque de financement la plupart du temps. Des **locaux** plus opérationnels pour héberger leurs activités, pour les segments installés sur le même site, en même temps que l'engagement de **salariés à temps plein** permettraient d'en faciliter la coordination administrative et le déploiement ; cet accompagnement peut prendre la forme de fournitures en infrastructures de nouvelles technologies permettant de relier tous les pôles de la diaspora. On peut aussi encourager l'émulation en créant des labels distinctifs d'associations sur la base de projets réalisés ou de contribution au développement du pays de manière générale, en fonction de critères précis (effet de l'action, durée, innovation, secteur, portée, etc.). Des mesures peuvent également être prises allant dans le sens d'une meilleure implication de ces cadres dans toutes les actions liées à leur pays d'origine (consultance, conception et management de projets dans le cadre de programmes de coopération scientifique, valorisation de leurs compétences dans les organisations de solidarité internationale, financement de projets novateurs, notamment dans les secteurs de pointe). Pour ceux qui sont déjà intégrés dans des institutions de recherche, d'enseignement, des entreprises, il est possible d'élaborer des systèmes spécifiques d'encouragement en fonction de l'engagement dans des projets intéressant la vie du pays d'origine (à la fois par l'État sénégalais et l'État français). L'ensemble de ces actions doit être fait en coordination avec les actions entreprises dans les autres pôles de la diaspora pour avoir une vision globale et agir de façon plus systématique et cohérente.

Pour les associations qui ont entrepris la professionnalisation sous le modèle des **ONG**, des accords spécifiques peuvent être envisagés, à condition qu'elles ne se limitent pas à une seule zone dans un pays, en rendant plus rigoureux les critères de sélection des lieux d'action, ainsi que des projets mis en œuvre. Ces conventions seraient passées avec des ONG expérimentées, bénéficiant d'une surface d'action plus importante, qui accepteraient ainsi de sous-traiter des volets de leur action à ces associations naissantes qui pourraient faire leur preuve au fil du temps. Des récompenses spécifiques pourraient être attribuées à ces ONG qui acceptent de faire le pari de la confiance et d'une progressive autonomisation des associations issues des migrations. Dans le même temps, l'État sénégalais pourrait être mis en contribution en confiant à ces associations, de concert avec leurs relais locaux, certains de ses projets, de façon à mieux ancrer l'idée d'une responsabilisation accrue des unités territoriales à la base en relation avec leurs migrants. Comme les autres associations, elles peuvent aussi bénéficier d'encouragements sous la forme de locaux (via les collectivités territoriales) et d'infrastructures informatiques, de même que des salariés.

Conclusion

L'action des associations sénégalaises en France gagnerait à une mise en cohérence : **partage de l'information, formes de publications et création de centres de documentation, articulation des différents projets, mutualisation de certaines ressources...** Cependant, il ne faut pas sous-estimer leurs capacités d'organisation, leur savoir-faire et leurs compétences : les associations ont d'abord besoin de financements. Dans un contexte de durcissement des conditions d'entrée et de séjour en France et de difficultés d'insertion des cadres, il est impératif de penser aux exigences matérielles. **C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de création de postes de salariés : dans les dispositifs de coopération, il faudrait maintenant prévoir des lignes budgétaires pour l'animation des associations.** L'implication de leurs membres ne peut pas reposer uniquement sur le bénévolat alors que l'engagement au pays constitue une forme de protection sociale et de prise en charge de missions traditionnelles d'un Etat pour beaucoup de Sénégalais – un investissement cependant compromis par le contexte politique et économique dans lequel évoluent les migrants.

ANNEXES

Annexe 1 : Associations de Sénégalais de l'extérieur répertoriées par le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur

Le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur et du Tourisme recense 682 associations de Sénégalais à l'étranger, dont 297 en France (443 en Europe).

La liste est téléchargeable au format PDF à l'adresse suivante : http://www.senex.sn/uploads/la_liste_des_association_des_s_n_galais_de_l_ext_rieur.pdf

Mais elle n'est pas exhaustive. C'est pourquoi nous n'avons pas estimé utile de faire un échantillonnage sur cette base. Il n'existe aucun recensement exhaustif à l'heure actuelle.

Les associations étudiées ont été choisies en fonction de notre expérience de recherche sur le sujet. Nous n'avons pas cherché la représentativité, mais nous nous sommes efforcé de diversifier au maximum le type d'associations (date de création, profil socio-économique et origine géographique des membres, type de projets portés) dans le but d'établir un échantillon qui permette de penser les possibilités et difficultés actuelles.

Annexe 2 : Présentation des associations étudiées

Nom de l'association	Descriptif	Interlocuteurs	Liens et documentation
<p>Association des ressortissants de Ndouloumadji Dembe en France</p>	<p>Association créée au début des années 1970 par des ouvriers originaires de ce village. Elle est aujourd'hui fortement structurée. Elle a des sections en France (siège social à Mantes-la-Jolie), en Italie, en Espagne, au Gabon, aux États-Unis, à Dakar et au village-même. Elle est aujourd'hui dirigée par de jeunes diplômés des universités françaises nés au village et ayant fait une partie de leur scolarité au Sénégal. Elle a réalisé beaucoup de projets à Ndouloumadji : deux écoles primaires, une maternité, un dispensaire, un forage, une école franco-arabe, une maison des femmes, un centre de formation professionnelle. Actuellement, elle est en train de mobiliser des financements pour la mise en place d'un bassin de rétention</p>	<p>Président du conseil d'administration : Mamadou Dème</p>	<p>Documentation à la disposition du chercheur : statuts de l'association ; descriptifs de projets.</p>
<p>Association pour la solidarité et le développement des Yirlabé (ASDY)</p>	<p>Association née il y a deux ans, très active. Elle a monté un grand projet de réalisation d'un collège dans le département de Podor (Nord-Sénégal). Ici, il est intéressant de voir comment une si jeune association s'est débrouillée pour lever des fonds en si peu de temps. La particularité de cette association réside dans le fait que son président est en même temps le vice-président de la communauté rurale d'origine. Il dispose d'un vaste réseau de contacts ici et au Sénégal.</p>	<p>Président : El Hadj Sarr</p>	<p>Documentation à la disposition du chercheur : statuts, PV de réunions, descriptifs de projets.</p>

	<p>Il connaît les arcanes des administrations sénégalaises nationales et décentralisées.</p> <p>L'association compte beaucoup de jeunes très diplômés qui y côtoient des ouvriers, des employés et des retraités. Elle a noué un partenariat avec une association au niveau local.</p>		
<p>Association Afrique Solidarité Développement</p>	<p>Association créée il y a quelques années par des jeunes intellectuels, pour la plupart sénégalais originaires d'une même zone, qui n'ont pas voulu centrer leur action sur un seul village, mais l'élargir à presque toute l'Afrique de l'Ouest. Il reste que le noyau de l'action reste tout de même le Nord du Sénégal. Des initiatives ont été prises en Espagne pour y créer une antenne. Des missions au Sénégal sont prévues cet été. L'axe privilégié est la mise en place de projets créateurs de dynamiques économiques (agriculture, élevage, transformations de produits, etc.).</p> <p>L'association prévoit de passer à un statut d'ONG.</p>	<p>Secrétaire Général : Aboubakry Bocoum</p>	<p>Documentation à la disposition du chercheur : descriptifs de projets</p> <p>Site internet : http://asodev.org/</p>
<p>Re-Source/SUNUNET : Rencontre des Sénégalais pour une organisation utile des ressources de la communauté des expatriés</p>	<p>Association lancée entre 2004 et 2005. Elle regroupe des universitaires, des hommes d'affaires, des ingénieurs, etc., et mène de véritables actions en direction du Sénégal. Cette association a organisé une manifestation pendant l'été 2007 au Sénégal. Elle a plusieurs sections aux États-Unis, au Canada et en France. Elle est en contact avec de nombreuses institutions au Sénégal, notamment le Conseil national du Patronat et les universités. Le</p>	<p>Trésorier général : Saïdou Ndiaye</p>	<p>Site internet : www.sununet.com</p>

	responsable est enseignant à l'Université de Princeton aux Etats-Unis.		
Association des Sénégalais expatriés consultants/ASEC	Association dont l'objet est de « promouvoir la contribution des cadres expatriés au développement de leur pays d'origine ». Elle a noué de nombreux partenariats au Sénégal, notamment avec le Conseil régional de Matam. Elle a son siège social à Limoges. Son siège secondaire est situé à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, au Sénégal. Elle est parrainée par les recteurs de l'université de Dakar et de Saint-Louis, des avocats français. Elle veut aussi contribuer au développement de l'entrepreneuriat. Elle veut de doter d'un observatoire des entreprises.	Présidente : Maty Diakhaté	Documentation à la disposition du chercheur : statuts Site : http://www.asec-senegal.org/
Les Maraîchers de l'Espoir	Association mise en place il y a un an par un jeune diplômé d'une université française et originaire du Sénégal, M. Mamadou Dème. Il est porteur d'un projet tout à fait original. Bien que recruté après ses études en France, M. Dème a envie de rentrer au pays pour faire de l'agriculture. Le financement est quasiment bouclé. Il est le fruit d'un partenariat original. Il compte employer ses frères et les former aux métiers de l'agriculture. Pour lui, il n'est pas question qu'ils émigrent. Il est dans une dynamique de création d'activités génératrices de revenus. Il m'a remis toute la documentation pertinente à ce sujet	Président : Mamadou Dème	Documentation à la disposition du chercheur : statuts, descriptifs des projets.
Association des étudiants sénégalais des grandes	Association qui a été créée en 2006. Elle a son siège à Paris. Elle a	Président : Issakha Koné	Documentation à la disposition du

écoles (AESGE)	développé de nombreux partenariats avec l'Association sénégalaise pour l'Astronomie et l'Association des étudiants sénégalais de Paris entre autres. Elle essaie de monter des projets intéressants ici et en direction du pays.		chercheur : projets, bilan, rapport d'activité. Site : www.aesge.fr
Union des Ressortissants Sénégalais de l'Eure (URSE)	Association créée à la fin des années 1970. Elle a son siège social à Évreux. Beaucoup d'actions sur le territoire français (sur le thème de l'intégration professionnelle et résidentielle de ses membres ; actions de solidarité)	Président : Joseph Mendy	Documentation à la disposition du chercheur : coupures de presse, courriers avec les autorités sénégalaises et française
Association d'aide et d'accompagnement de la mutuelle d'épargne et de crédit des Sénégalais de l'extérieur (AAA/MECSEF)	Mutuelle proposant des produits pour les Sénégalais en France. Créée en 2004. Des partenariats avec la Caisse d'épargne en France et la Poste au Sénégal sont développés.	Présidente : Khady Niang Sakho	Brochure de l'association. Site : http://www.mecsef.com/
Fondation des Sénégalais de l'extérieur	Fondation créée en 2008 qui cible tous les Sénégalais de l'extérieur. Elle a pour but de développer l'information sur l'émigration au Sénégal, souhaite contribuer à la recherche sur les migrations.	Présidente : Khady Niang Sakho	Documentation : coupures de presse, compte-rendu de réunion.
Expérience et Savoir-faire pour une industrialisation raisonnée du Sénégal (ESPOIRS)	Association créée en 2007. Elle veut contribuer à mettre en place des projets industriels au Sénégal. Un but essentiel est l'emploi des jeunes.	Chargée de la communication de l'association : Nafissatou Thioune	Documentation : statuts, compte-rendu de réunions, descriptifs de projets

Annexe 3 : Résumés des entretiens

1. Entretien avec M. Mamadou Dème, Président de l'association des ressortissants de Ndouloumaji Dembe en France (vendredi 04 juillet 08 à Paris)

A l'origine, dans les années 1970, il s'agissait d'un regroupement de personnes originaires d'un même village vivant dans un même foyer à Paris. L'objectif était de mutualiser les moyens pour faire face aux difficiles conditions de vie en France : paiement de loyer, nourriture, accident de la vie (décès, accident, perte de travail, etc.). Les promoteurs de ce regroupement étaient pour la plupart des ouvriers et des employés. Il passe au statut d'association en 1984. Celle-ci est structurée en plusieurs sections en France : deux dans les Yvelines, une dans l'Essonne, une à Beauvais. D'autres sections (en fait des associations dûment déclarées dans les autres pays) existent en Italie, à Pointe-Noire (Gabon), aux Etats-Unis, à Dakar et au village même. En Espagne, l'association ne compte pas de section à proprement parler, mais les ressortissants du village participent depuis une dizaine d'années à tous les projets de l'association. Il y a eu une évolution dans l'animation des structures : actuellement, la plupart des membres des bureaux sont diplômés de l'enseignement supérieur, voire même titulaires d'un diplôme de troisième cycle. Mamadou Dème était lui-même jusqu'au 30 juin 2008 chargé de mission pour la coopération décentralisée à la Mairie de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Il a décidé de rentrer définitivement au pays pour y conduire un projet personnel.

L'association vit essentiellement des cotisations de ses membres. Le montant de la cotisation mensuelle actuellement est de 10€. Un système de pénalité très contraignant fait que l'association assure un taux de recouvrement conséquent des cotisations. Pour chaque assemblée générale, le montant des cotisations avoisine les 6000€. Les enfants nés en France de parents ressortissants du village cotisent à leur majorité s'ils ont un travail. L'association récolte aussi des fonds à travers l'organisation de manifestations culturelles (concerts par exemple) comme c'était le cas encore le 31 mai 2008. Il existe aussi un système de prélèvements exceptionnels pour le financement de projets d'envergure, en dehors même de la cotisation dont chaque membre doit s'acquitter à la fin de chaque mois. Par ailleurs, des partenariats avec la ville de Mantes-la-Jolie, avec le Conseil régional des Yvelines et d'autres ONG de solidarité internationale permet de prendre en charge les projets importants. Des relations ont été tissées au niveau de l'appareil d'État sénégalais à presque tous les échelons (national, régional, départemental) et permettent de faciliter l'aide de l'État du Sénégal, par exemple dans l'attribution de personnel, mais aussi en termes d'implantation de structures

pourtant fortement réglementée - ce village n'ayant aucun statut administratif conséquent pour abriter un lycée, un collège, un centre de formation professionnelle, deux écoles primaires, un forage (toutes réalisations qui font aujourd'hui la fierté des villageois). M. Dème pense que son association a atteint un niveau de solvabilité conséquent, parce que dit-il, elle est capable de co-financer à hauteur de 100 000€. Le seul problème pour son association, c'est l'ingénierie pour la conception des projets. Des ressources humaines existent dans l'association, mais désigner quelqu'un d'interne pour les concevoir et les exécuter peut susciter des tensions au sein du groupe.

Des difficultés surgissent par contre dans l'exécution des projets : ceux qui sont au villages sont parfois mécontents et accusent les migrants de leur imposer des projets, sous le seul prétexte qu'ils sont détenteurs des moyens financiers. Ils réclament maintenant d'être payés pour toutes les actions entreprises ; donc des malentendus, des tensions émaillent la mise en œuvre des actions.

Au total dans cette association, l'arrivée de profils diplômés augmente sa capacité de négociation et oriente les projets mis en œuvre (éducation, santé, hydraulique, formation professionnelle, etc.) mais multiplie les conflits et les tensions (au sein des sections, entre les sections, au village et dans la région dans la mesure où le village se met en concurrence avec d'autres villages qui veulent aussi que l'État leur donne l'autorisation de construire des infrastructures). La pluralité des acteurs et des situations conduit à une hyper-complexification de l'action de développement.

Cet entretien a été enregistré et intégralement retranscrit. M Dème a mis à ma disposition une importante documentation sur son association.

2. Entretien avec El Hadji Sarr, Président de l'Association pour la Solidarité et le Développement de Yirlabé (mardi 08 juillet 2008 à Paris).

C'est la nouvelle appellation de l'association depuis mai 2008. Elle s'appelait Association des ressortissants de la communauté rurale de Pété en France (ARCRP) au moment de sa fondation en 2005. C'est une association qui fédère des ressortissants originaires des villages constitutifs de cette communauté rurale du nord du Sénégal. L'adhésion se fait à titre individuel, et pas au nom d'un village. Elle a été lancée lors d'une visite en France du président de la communauté rurale d'origine (la communauté rurale est un échelon administratif au Sénégal qui gère un certain nombre de compétences décentralisées par l'État) en France à l'invitation d'une grande ONG française, qui intervient beaucoup dans la zone. De cette visite est née l'idée de créer une association regroupant les ressortissants de la

communauté rurale en France, de manière à mieux les associer au processus de développement de la région d'origine. L'actuel président de l'ASDY (Association pour la solidarité et le développement de Yirlabé) est le vice-président de la communauté rurale d'origine. A peine quadragénaire, M. Sarr, acteur associatif, politique et du développement de premier plan d'abord dans cette communauté rurale est un migrant de fraîche date en France, parce qu'il n'y est venu qu'en 2004. Son projet migratoire est clair : il est venu en France, dit-il, pour chercher des partenaires, pour l'action qu'il mène pour le compte du développement de sa communauté rurale. C'est donc une configuration originale dans les associations de ressortissants. M. Sarr a présidé et est membre fondateur de plusieurs associations dans plusieurs domaines dans la communauté rurale de Pété. C'est le deuxième président de l'ASDY depuis sa création. Le siège social de l'association a été transféré de Beauvais (où vivait le premier président de l'association, chargé de mission régional) à Paris. L'une des originalités de cette association tient aussi fait qu'elle s'est affichée, dès sa naissance, dans la mouvance du développement. Le président dit d'ailleurs qu'il ne compte pas sur les cotisations, mais surtout sur les partenariats. De ce fait, il a renoué contact avec les ONG qui travaillaient avec lui, quand il était au pays. Le président de l'ASDY, M.Sarr est en fait membre du Conseil d'administration du GRDR. Des contacts sont noués avec des ONG comme Solidarité Nationale et Internationale basée à Pont-à-Mousson. Pour l'instant, l'association n'a pas de section en tant que telle au niveau de la zone d'origine. Par contre, elle est en contact avec des associations dans la zone ou des structures citoyennes comme le Forum de développement local qui regroupe des associations, des acteurs de développement, les représentants de la communauté rurale, etc., en même temps qu'elle travaille avec une association de ressortissants de la communauté rurale à Dakar, qui s'appelle DYWAL (Dental Yirlaabe Waalo) dirigée par un universitaire, anciennement proche de M. Sarr.

L'association est co-porteuse avec DYWAL d'un projet de construction d'un collège au chef-lieu de l'arrondissement à Saldé. Le projet a bénéficié de l'approbation du FSP Co-développement. L'ASDY est en train de mobiliser l'apport qui est chiffré à 30% du coût global du projet. Pour ce faire, des contributions exceptionnelles ont été demandées aux associations de ressortissants en France des villages constitutifs de la communauté rurale, soit 1000 euros, par village. D'autres projets sont en cours de discussion, notamment des partenariats avec un collège de la ville de Charenton, en Ile-de-France. D'autres projets comme le construction d'un centre d'hébergement pour des filles admises au collège et devant poursuivre leur scolarité dans des localités éloignées de leur domicile sont en cours d'étude.

L'association connaît un certain nombre de difficultés : d'abord au niveau de la mobilisation des membres, du fait de l'éloignement des uns par rapport aux autres, des horaires de travail différents et des appartenances locales (selon la zone d'origine au sein même de la communauté rurale) ; ensuite des difficultés d'ordre politique (le président de la communauté rurale et son vice-président qui est président de l'ASDY se disputent le leadership local, ce qui complique l'action de l'ASDY) ; enfin dans l'articulation de différents niveaux d'action (France ; Dakar ; Communauté rurale de Pété) du fait de mésententes entre le président de l'ASDY et le président de DYWAL (co-porteur du projet de construction du collège). Le président de l'ASDY compte mettre sur place à la rentrée des sections ASDY à Dakar et dans la communauté rurale d'origine pour éviter les difficultés qui ont jalonné le projet du collège. Au fond, l'une des originalités de cette association, c'est le fait que le président soit lui même un acteur rompu aux arcanes du développement local, venu expressément en France constituer un capital relationnel auprès des bailleurs, et qui utilise la possibilité offerte aux migrants de se constituer en association. Il est reconnu comme tel par une ONG qui en a fait un membre de son conseil d'administration. Il est allé chercher nombre de diplômés et de cadres associatifs originaires de la communauté rurale et vivant en France pour l'accompagner dans sa démarche.

L'entretien a été enregistré et entièrement retranscrit. J'ai à ma disposition une abondante documentation sur l'association.

3. Entretien avec M. Joseph Mendy, président de l'Union des ressortissants sénégalais de l'Eure (le jeudi 10 juillet à Evreux)

L'Union des ressortissants sénégalais de l'Eure est née à la fin des années 1970. Elle a été créée par M. Joseph Mendy qui a toujours vécu à Evreux depuis son arrivée en France au début des années 1960. L'association est basée dans cette même ville. Selon M. Mendy, environ 2000 familles sénégalaises sont recensées dans l'Eure. A l'URSE, l'adhésion est familiale : ce sont tous les membres de la famille majeurs qui sont membres de l'association. Dans la ville d'Evreux, environ 60 familles sont répertoriées. L'association est née d'une revendication ponctuelle : l'admission en France de ressortissants sénégalais partis au pays pour de simples vacances et qui ne parvenaient plus à rentrer en France malgré leur travail, du fait d'un changement législatif concernant l'entrée et le séjour des étrangers. Ce n'est que grâce à l'intervention de l'ancien ministre de la Justice et maire de Rouen Jean Lecanuet qu'ils vont être autorisés à entrer sur le sol français, alors qu'ils étaient sous la menace d'une reconduite. Ils s'organisent à partir de ce moment pour s'entraider pour tous les domaines de

la vie avant de déclarer leur association au début des années 1980. M. Mendy a toujours été président de l'association, sauf pendant quatre ans, de 1986 à 1990, pour des raisons professionnelles : il était chargé, via l'OMI, et en rapport avec le constructeur de l'automobile, d'accompagner au Sénégal des Sénégalais de l'Usine Renault qui s'étaient portés volontaires pour rentrer définitivement au pays en montant des projets à Dakar. Néanmoins l'association se renouvelle : de jeunes cadres (diplômés d'école de commerce, hommes d'affaires, économistes) sont entrés au Bureau (l'un d'eux, Pape Kabo était présent lors de l'entretien). De ce fait de nouvelles orientations ont été décidées : problématique de l'intégration, éducation et formation des jeunes, problématique de la violence, du chômage, du logement et actions en direction du pays d'origine. Ils ont contribué à davantage professionnaliser l'association : elle dispose de locaux spacieux, cinq pièces dont une grande salle de réunion ; elle compte deux salariés (une secrétaire et un informaticien d'origine vietnamienne qui forme les enfants des membres de l'association à l'informatique). Des partenariats ont été développés avec la mairie d'Evreux ; le Conseil général de l'Eure ; la Caisse d'Epargne ; l'ACSE ; la DASS et l'ANAEM. Le partenariat développé avec la municipalité est si fort, que le siège social de l'association porte le nom de l'ancien maire de la ville Roland Plaisance. Le dynamisme de l'association était telle qu'elle avait donné naissance à un club de football parrainé par les autorités de la mairie, mais des divisions internes en ont précipité la disparition. L'association vit donc fortement de subventions, mais également des manifestations qu'elle organise (concerts, soirées dansantes, repas payants, tournois de football, etc.).

L'association a souffert pendant quelques années de la disparition du club de football, du départ des jeunes vers Paris et les grands bassins d'emploi, et du départ à la retraite des anciens. Mais depuis quelques années, il y a un regain d'intérêt pour l'association, surtout de la part des jeunes qui se sont insérés et qui ont envie de continuer ce qu'avaient entrepris leurs pères. C'est ainsi d'ailleurs que l'URSE a offert une salle à une association de jeunes (Point Jeunes) de façon à ce que toutes deux travaillent ensemble.

L'association intervient aussi au Sénégal, mais surtout très récemment. En partenariat avec France Telecom, elle a institué une communication visuelle avec les familles installées à Dakar (avant la vulgarisation de Skype). Cette opération a été menée conjointement avec la Société nationale de Télécommunications du Sénégal. Ils m'ont aussi montré du matériel informatique qu'ils viennent d'acquérir et qu'ils vont acheminer au Sénégal dans les prochaines mois. Ils ont prévu de convoquer une conférence à la rentrée pour faire un exposé sur le type d'investissement le plus porteur aujourd'hui au Sénégal : ils vont inciter leurs

membres à investir ; un des membres du bureau qui a représenté le patronat du Sénégal pendant deux ans à Paris veut mettre en contact des acteurs du secteur privé au Sénégal avec l'association de sorte que des partenariats puissent être noués pour des projets individuels et productifs. Ce membre du bureau compte mettre aussi son expérience dans l'immobilier au service des membres pour les inciter à investir au Sénégal.

Pendant longtemps, l'URSE s'est concentrée sur l'intégration de ses membres en France ; elle pense désormais à agir au Sénégal avec des jeunes porteurs de projets en rapport avec leur compétence.

Le cas de l'URSE est intéressant à plus d'un titre : d'abord c'est l'une des associations qui conserve de façon presque discontinue sur trente ans un président qui en est le dépositaire de la mémoire ; ensuite elle agit pleinement dans le sens de l'intégration en France ; forte maintenant de cette expérience en France et bénéficiant d'un renouvellement dans la réflexion et dans sa composition, elle se positionne aussi dans la perspective d'une action en direction du Sénégal, notamment en matière d'investissement dans des secteurs comme l'immobilier. Elle compte aussi s'appuyer sur la coopération décentralisée.

L'entretien a été entièrement retranscrit et des documents ont été mis à ma disposition.

4. Entretien avec Monsieur Aboubacry Bocoum, secrétaire général de Afrique Solidarité Développement (ASODEV) le samedi 12 juillet 2008 à Paris, 18^{ème} arrondissement

Cette association montre une autre facette du renouvellement des associations sénégalaises. En effet, l'ASODEV est une évolution dans l'engagement au sein d'une association villageoise du Nord du Sénégal, Thilogne Association Développement, notamment de sa section française. Après plusieurs années de militantisme dans cette association, quelques cadres ont voulu élargir leur perspective d'action plutôt que de se cantonner dans le cadre de leur commune d'origine au Sénégal. Ils ont nourri l'ambition de couvrir des zones géographiques plus larges. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à créer cette association en 2005. Elle a son siège social dans l'Essonne. Elle agit dans plusieurs domaines : éducation, santé, agriculture, sport et culture. Elle a obtenu des financements du Conseil général de l'Essonne et est en train de construire une troisième école primaire dans la commune de Thilogne au nord du Sénégal. Elle est en train de rechercher des financements pour une association de femmes en Casamance porteuse d'un projet de transformation de fruits. L'association a participé aussi à des initiatives en direction des jeunes, notamment dans le domaine sportif en organisant une collecte d'équipements sportifs pour des clubs de football au Nord du Sénégal. Grâce à un partenariat noué avec un IUT à Lille, des étudiants informaticiens français ont pu

séjourner pendant six mois au Sénégal : en Casamance, à Thiès et au Nord du Sénégal où ils ont initié des groupements à l'outil informatique. Des jeunes du département de l'Essonne ont aussi été mobilisés dans des sentiers de solidarité internationale en direction du Sénégal. L'association vient d'enregistrer des membres d'origine congolaise et veut développer aussi des actions en direction du Congo.

L'association compte 35 membres actifs. La plupart sont des Français qui appartiennent aux réseaux de sociabilité des fondateurs : amis, collègues de travail, voisins de quartier, parents par alliance. Elle vit des cotisations des membres : 30€ par an. Elle a institué les « dîners de solidarité » dont le principe est d'inviter les amis, les parents, les connaissances à venir discuter de la solidarité internationale et à participer financièrement à la vie de l'association. Elle reçoit des subventions de la ville de Viry Châtillon où réside le président de l'association ; elle en reçoit aussi du Conseil Général de l'Essonne. Elle a signé une convention de partenariat avec « Banlieues du Monde » qui l'appuie sur le plan logistique et financier pour des activités sportives et culturelles. Elle a noué également des partenariats en dehors de la France. Grâce à des amis espagnols du président, ASODEV Espagne est née ; elle a même un statut d'ONG dans ce pays. D'ailleurs, des Espagnols se rendent cet été, au mois d'août, dans la ville de Thilogne, au Nord du Sénégal, d'où sont originaires la plupart des animateurs de l'association. Grâce aussi à des contacts d'un membre du Bureau, un partenariat a été noué avec l'une des associations sénégalaises les plus dynamiques en Belgique (l'ACAD) qui a son siège à la mairie de Bruxelles même : cette association sera co-porteuse de tous les projets qu'ASODEV conduira. Au Sénégal même, plutôt que de passer par des originaires du village, c'est avec une des ONG les plus réputées du Sénégal, le FAIB (Fonds d'appui aux initiatives de base) qu'ASODEV s'est associée pour la mise en place de ces projets. C'est d'ailleurs grâce à la FAIB (dont le siège social se trouve à Dakar) que des actions sont initiées en partenariat avec des femmes originaires de la Casamance. Dans la ville de Thilogne, l'association travaille avec le maire, M. Elimane Kane qui a offert le terrain pour la construction de la troisième école primaire de la commune ; elle travaille aussi avec l'association des parents d'élèves présidée par M. Iba Camara. ASODEV mène des actions de façon ponctuelle aussi avec TAD, comme par exemple l'organisation du troisième festival de Thilogne qui aura lieu cette année à partir du 15 août : c'est une grande manifestation culturelle qui mobilise tous les fils de la diaspora de cette commune du Nord du Sénégal (des gens viennent des États-Unis, de France, d'Italie, du Gabon, d'Espagne, etc.,) et se retrouvent autour de la musique, de la culture. Souvent cette manifestation offre l'occasion de poser la

première pierre d'un projet en rapport avec la vie de cette jeune commune du Sénégal (auparavant un gros village) : à présent Thilogne compte environ 15 000 habitants.

L'une des originalités de cette association dans le panorama des associations sénégalaises, c'est que des réunions peuvent se tenir via Skype, étant donné que la plupart des animateurs sont des cadres et ont rarement le temps de se rencontrer physiquement.

L'une des grandes préoccupations actuelles, c'est de pouvoir multiplier les partenariats, d'asseoir la crédibilité de l'association auprès des populations locales et des institutions publiques locales (mairie de la ville d'origine, région d'origine, État du Sénégal).

Cet entretien a été entièrement retranscrit. Une documentation a été mise à ma disposition.

5. Entretien avec M. Saïdou Ndiaye, trésorier général et animateur principal de la Rencontre des Sénégalais pour une organisation utile des ressources de la communauté des expatriés (Re-Source /Sununet) le mardi 08 juillet 2008, à Paris, dans le 19^{ème} arrondissement :

L'association Re-Source est née d'une idée du Docteur Mouhamadou Lamine Sagna, enseignant à l'université de Princeton aux États-Unis. Mouhamadou Lamine Sagna a d'abord vécu en France où il a fait toutes ses études supérieures et travaillé avant de s'expatrier en Amérique. Il est parti du constat de la faible organisation des Sénégalais au niveau international, qu'il partage avec des amis, en France et aux États-Unis dont Saïdou Ndiaye (cadre financier). Pour eux, ce n'est qu'en se regroupant que les Sénégalais pourront évoluer dans les contextes des pays d'installation. De cette manière, ils peuvent aussi contribuer à la vie de leur pays d'origine. L'association est d'abord lancée en France en 2005. Une structure correspondante est mise sur pied une année plus tard aux États-Unis sous la houlette de Mouhamadou Lamine Sagna. Depuis 2007, une antenne a été ouverte, à Dakar, dans la capitale sénégalaise. Actuellement trois projets d'antenne sont en cours de matérialisation : au Maroc, en Suisse et en Espagne. Les antennes ont un fonctionnement autonome, mais les actions doivent être en congruence avec la philosophie générale de l'association : « l'entraide entre tous les Sénégalais ».

L'antenne française est essentiellement pilotée par des universitaires et des cadres supérieurs dans tous les domaines : banquiers, avocats, architectes, médecins, etc. Néanmoins, elle est ouverte à tout Sénégalais vivant en France. M. Ndiaye admet que jusqu'à l'année dernière, c'étaient essentiellement leurs amis qui faisaient partie de l'association. Le mode de recrutement vient de connaître une inflexion avec des adhésions suite à des manifestations ou par le biais du site internet. Trois grands événements annuels ponctuent la vie de l'antenne française : des conférences publiques avec des invités de marque sur des thématiques qui

intéressent la diaspora (la conférence de cette année s'est tenue le samedi 28 juin au Sénat sur le thème « Immigration et mémoire » avec Babacar Sall - sociologue et directeur de collection aux Editions l'Harmattan, Samba Yatera - sociologue et Chargé de programme au GRDR, etc.,) ; le pique-nique annuel avec tous les membres, qui s'est tenu cette année le dimanche 13 juillet au Bois de Vincennes ; la séance de cinéma organisée le troisième vendredi de chaque mois au foyer Lorraine, dans le 19^{ème} arrondissement, à l'intention des travailleurs migrants. Parallèlement l'association offre des services à ses membres qui en ont besoin : logement, stages, emplois, conseils, etc.

Une grande manifestation a lieu tous les deux ans au Sénégal ; elle s'appelle « Homecoming » (Retour aux sources) : la première édition s'est tenue au mois d'août 2007 à Dakar. Elle dure trois jours. A cette occasion une grande journée est consacrée à une thématique d'intérêt général ; ensuite des ateliers de travail sur différents sujets se tiennent ; un espace « Business » est aussi aménagé et permet à des membres de la diaspora de rencontrer des acteurs économiques locaux ; des prix sont attribués à des citoyens qui se sont distingués par leur parcours professionnel (l'année dernière les prix ont été attribués à M. Amadou Mokhtar Mbow, ancien directeur général de l'UNESCO, Chekh Hamidou Kane écrivain et ancien ministre, et Babacar Ndiaye ancien directeur général de la BAD). Cette manifestation a été financée par des donations des membres de l'association, des patrons sénégalais grâce au travail relationnel des animateurs de Ressource.

L'association pense qu'il n'est pas utile de rechercher des partenariats tous azimuts ; ses animateurs pensent que la diaspora sénégalaise peut s'autofinancer pour tout, si tous se mobilise. Des projet sont en cours d'examen : le projet « GUI S MU LER », expression wolof signifiant « voir clair » en partenariat avec le Lions Club qui consistera à distribuer des lunettes à des élèves des établissements primaires du Sénégal qui en auront besoin ; un projet d'alphabétisation pour les migrants travailleurs ; un projet de machine-laser concocté par un chercheur rencontré lors du « Homecoming » de 2007 ; la distribution dans des écoles sénégalaises du matériel informatique offert par l'entreprise de Saïdou Ndiaye.

C'est la section américaine composée pour la plupart d'universitaires et de chercheurs qui prend le plus d'initiatives en rapport avec la compétence de ses membres. Par exemple, Mouhamadou Lamine Sagna a invité des intellectuels et hommes de culture sénégalais à venir faire des conférences à l'Université de Princeton : c'est le cas par exemple de Cheikh Hamidou Kane. Il a essayé de mettre en contact le Recteur de l'Université de Dakar et le Dean de l'Université de Princeton. L'antenne américaine a mis sur pied un embryon de Senegalese Academic Society censé regrouper tous les universitaires et chercheurs sénégalais.

De manière générale l'association Re-Source cherche à développer des actions en direction des universités sénégalaises.

C'est une association qui fonctionne globalement par le réseau internet (réunions skype, usages de mails, etc.). Elle se sert beaucoup des réseaux relationnels de ses membres : par exemple pour la conférence au Sénat, c'est un ami sénateur français de Mouhamadou Lamine Sagna, qui a donné des instructions en ce sens. Des initiatives communes sont prises aussi avec des universitaires locaux pour l'organisation de colloque et la publication d'ouvrages collectifs.

Par contre, l'association a de faibles relations avec l'État sénégalais (les correspondances adressées aux autorités n'ont pas connu de suite, même si des membres des cabinets ministériels ont assisté à la dernière « Homecoming »). L'association n'a aussi aucun contact avec le Consulat du Sénégal.

Cet entretien a été enregistré et entièrement retranscrit. Un rendez-vous est convenu avec M. Sagna à la mi-août lors de son passage à Paris au sujet de l'antenne américaine.

6. Entretien avec le PR Maty Diakhaté, présidente de l'association des Sénégalais expatriés et consultants / ASEC, le vendredi 11 juillet, à Dognon, (Sainte Marie sur Vaux) près de Limoges :

L'ASEC est une suite du projet TOKTEN que le PNUD avait initié pour impliquer les intellectuels et scientifiques du Sud se trouvant dans le monde occidental dans la réflexion et l'action en faveur du développement de leur pays d'origine. Mme Diakhaté fait partie de ces cadres et intellectuels sénégalais qui avaient été mobilisés dans le cadre du programme TOKTEN. Il lui revenait de faire un rapport sur la formation professionnelle au Sénégal. C'est ainsi que l'idée lui est venue de constituer une association de cadres sénégalais de la diaspora et de voir dans quelle mesure ils pouvaient être utiles à leur pays d'origine. Elle a donc contacté tous les Sénégalais qu'elle a connus personnellement dans le cadre du programme TOKTEN. Ils ont ensemble formé une association dont le siège social est à Limoges où vit Madame Diakhaté. L'ASEC naît ainsi en 2005. A ce jour, elle est composée de 31 membres. Au nom de l'efficacité, l'association a décidé de se limiter à soixante membres au plus. L'adhésion est réglementée : la représentation par grands groupes professionnels est limitée, c'est à dire que l'association ne peut pas compter autant d'universitaires ou de médecins qui demanderaient à être membres. Un équilibre est ainsi recherché. Trois grands groupes sont représentés pour l'instant : les enseignants-chercheurs ; les cadres d'entreprises et ingénieurs ; les cadres administratifs. Il n'y a pas de sections par pays : ceux qui se trouvent hors du

Sénégal forment un bloc. La seule autre section qui est admise, en dehors du siège social, se trouve à l'université de Saint-Louis. Trois pays sont essentiellement représentés dans l'ASEC : La France, les États-Unis et le Brésil. Les assemblées générales sont mixtes « présentielle et virtuelle » selon le mot de la présidente. Les « Français », c'est à dire ceux qui sont en France se retrouvent à Limoges et communiquent via l'internet avec les autres membres au Brésil, aux États-Unis, en Allemagne (un membre, informaticien et responsable du site de l'association) et en Arabie Saoudite (un membre).

Les cotisations annuelles relativement élevées : fixées au départ à 500€ par an et par adhérent, elles ont été ramenées l'année dernière à 100€. En plus, chaque adhérent reverse 25% de ses honoraires à l'association lorsqu'il fait des études dans le cadre de l'ASEC. L'association a fait de la formation professionnelle un des axes majeurs de son action. Son but est d'installer dans chaque région du Sénégal un centre de formation professionnelle dont la composition du conseil d'administration est paritaire : représentants de l'association, représentants du Conseil régional et la Chambre des métiers de la région. Mais le statut juridique reste privé. L'implantation d'un centre de formation professionnelle est toujours précédée d'une étude socio-économique sur la région. Non seulement, elle veut faire de la formation professionnelle, mais aussi aider à constituer un corpus de données scientifiques sur chaque région du Sénégal.

Un premier accord vient d'être signé avec le Conseil régional de Matam, au Nord du Sénégal. Le constat est l'absence de qualification professionnelle de la plupart des jeunes sénégalais. Une convention a été signée aussi avec l'Association française de la formation professionnelle grâce à un des parrains de l'association.

L'autre axe d'intervention de l'ASEC, c'est l'organisation de manifestations scientifiques tous les deux ans : en 2007, elle a co-organisé avec l'université de Dakar une conférence réunissant la diaspora scientifique sénégalaise. Elle va organiser un deuxième colloque à l'université de Saint-Louis en 2009 sur le thème : « Les risques professionnels en Afrique ». La présidente va inviter l'ensemble des directeurs généraux de la sécurité sociale en Afrique de l'Ouest pour réfléchir à la question et aboutir à une proposition de concept de sécurité sociale adaptée à la vie du continent. En 2011 un des membres de l'association a proposé une manifestation scientifique autour des thérapies traditionnelles : en effet, ce chercheur aux États-Unis travaille avec des Indiens dans un laboratoire et il veut initier une coopération sud-sud en la matière en fédérant nombre de chercheurs sur la question. Par ailleurs, des membres de l'ASEC donnent des cours aux universités de Dakar et Saint-Louis avec lesquels des partenariats ont été noués. L'ASEC a négocié des partenariats avec l'université du Limousin

pour qu'elle livre chaque année des livres aux deux universités, ainsi qu'avec l'Université de Paris 8. Des négociations sont en cours avec la Bibliothèque François Mitterrand à Paris.

L'association intervient aussi dans le domaine de l'agriculture. Une communauté rurale du Centre du Sénégal (Mbida-Fissel) vient de lui attribuer 12 ha pour une mise en valeur agricole. Un autre membre est porteur d'un projet agricole dans le Nord du Sénégal. L'ASEC utilise un modèle agricole conçu par l'un des « Brésiliens » de l'association : une agriculture biologique et intégrée.

Selon la présidente l'association tire sa force des réseaux relationnels de ses membres, de la culture professionnelle très diverse : selon elle, l'apport des Brésiliens est inestimable, parce qu'ils sont très pragmatiques et largement reconnus au Brésil : un des membres coordonne un programme de logements sociaux pour le Brésil ; un autre y a conçu un programme de lutte contre la famine.

L'une des faiblesses de l'association, c'est sa faible féminisation : deux femmes sur 31 membres répertoriés. De plus, l'essentiel des échanges, débats se fait grâce au mail. Le taux de cotisation est aussi prohibitif. Elle est fermée, parce que les membres sont tous très insérés professionnellement. Aussi, la convention avec le ministère des Sénégalais de l'Extérieur est-elle restée lettre morte, puisque inappliquée jusqu'à présent.

Cet entretien a été enregistré et intégralement retranscrit.

7. Entretien avec M. Mamadou Dème, président de l'association des Maraîchers de l'Espoir (le vendredi 04 juillet 08 à Paris)

Mamadou Dème est titulaire d'un diplôme de troisième cycle en géographie. Il est arrivé en France en 2001. Il était depuis quelques années chargé de mission à la coopération décentralisée à la mairie de Mantes-la-Jolie. Il en a démissionné le 30 juin 2008 pour conduire son projet agricole dans son village d'origine à Ndouloumaaji Dembe, au Nord du Sénégal. Il a en effet le sentiment de n'avoir rien gagné en migration. Quand il part en vacances au pays, et qu'il l'explique aux jeunes du village, ils ne le croient pas et lui demandent pourquoi il reste en France s'il ne s'y sent pas à l'aise ; d'où son projet de retour. Il veut faire de l'agriculture dans une région malgré tout riche en terres fertiles. Il prend contact avec un ingénieur agronome originaire du village qui monte pour lui un projet. Il n'a pas suffisamment de moyens pour le mettre en place. Il décide de créer une association en décembre 2006 pour accompagner le projet. Il s'en ouvre à une amie française qui travaille dans la communication ; elle remodèle le projet de façon à le rendre plus accessible aux décideurs. Elle pense qu'il faut en faire un projet citoyen : un projet similaire serait parrainé par une

collectivité publique française dans chacun des dix villages de la zone, avec comme village test, celui de Mamadou Dème. Le bureau est ainsi constitué et il est composé de cadres avec des compétences dans plusieurs domaines : recherche, enseignement, comptabilité. Avec le projet, six créations d'emplois sont prévues. La production devrait permettre de ravitailler une bonne partie des villages environnants en légumes en lieu de l'importation depuis la zone des Niayes, près de la région de Dakar.

Monsieur Dème s'en ouvre aux autorités de la ville de Mantes-la-Jolie ainsi qu'au Conseil général des Yvelines, d'abord surpris qu'il souhaite quitter la France malgré son insertion. En charge de la coopération décentralisée de Mantes-la-Jolie, Mamadou Dème avait aidé à la signature d'une convention de coopération entre le Conseil général des Yvelines et sa région d'origine, la région de Matam (le département abrite beaucoup de ressortissants de cette région du Sénégal). Pour lui, c'est une excellente avance, et il peut démarrer son projet. La contrepartie est qu'il devienne pour le compte du département des Yvelines le correspondant local de sa coopération décentralisée avec la région de Matam. En effet, la convention de coopération est très importante avec un budget proche de 200 000€. Mamadou Dème laisse les responsabilités de l'association à son vice-président. L'association continuera à chercher à dupliquer des projets dans les neuf autres villages choisis.

L'exemple de cette association est intéressant à plus d'un titre : il montre que les qualifiés prennent des initiatives dans des domaines où apparemment ils sont peu compétents, ici le cas de l'agriculture (et longtemps les instruits ont méprisé l'agriculture dans cette région) ; ensuite, le porteur de projet va lui-même en assurer l'exécution; de plus, il s'est appuyé doublement sur la coopération et sur sa fonction dans une collectivité locale française ; la réussite de ce projet peut faciliter sa duplication dans d'autres villages très peuplés de la région ; M. Dème cherche à mettre ses actes en cohérence avec ses idées concernant la migration (« Je vais prouver à mes petits frères qu'on peut réussir au Sénégal »). Sur place, M. Dème va monter une association qui sera le répondant des « Maraîchers de l'Espoir » et qui aidera à l'exécution des projets en tirant profit de son expérience (à la fois de la coopération et du mode de fonctionnement au Nord et des modes d'action dans sa région d'origine) ; il a mobilisé ces moyens presque en l'espace d'une année, ce qui dénote une compétence relationnelle et politique réelle.

8. Entretien avec M. Ousseynou Kane, vice-président d'Initiatives économiques des migrants (IEM), le mercredi 09 juillet à la maison des associations du 13^{ème} arrondissement :

C'est une association de création récente, précisément : 2007. Par contre, elle est le fruit d'un travail de fond d'au moins trois ans dans la mesure où ses initiateurs se sont rencontrés dans le cadre d'une formation offerte par le GRDR pour accompagner les initiatives économiques des migrants. Ils étaient une dizaine de porteurs de projets dans différents domaines allant du commerce de pièces détachées à l'embouche bovine, en passant par le maraîchage, la boulangerie, l'élevage. Au bout de leur formation, presque tous titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, font le constat qu'ils sont à même de proposer à des migrants porteurs de projets la même formation que leur a offert le GRDR. Ils se sont promis de garder le contact, et de continuer à partager des réflexions sur leurs expériences communes. Ils ont par la suite monté un groupe de travail chargé d'étudier les modalités de continuation du travail qu'ils avaient entrepris avec le GRDR. Ils sont originaires de diverses régions de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Mauritanie) ; le président de l'association est un Sénégalais.. Ils se sont entendus (ils étaient à peu près une dizaine) pour mettre sur pied une association : ils l'ont alors appelée Initiatives économiques des migrants. Pour l'instant, ils n'ont qu'une seule antenne, celle de Paris. Le siège social de l'association se trouve dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Ils envisagent de travailler ici avec des migrants porteurs de projets soit sur le territoire français, soit dans les pays d'origine.

L'association a reçu une subvention d'un fonds européen pour démarrer. Elle s'est liée dès le départ avec le GRDR. Une convention existe entre l'association et cette ONG : le GRDR subventionne l'association ; en contrepartie les IEM mènent une action de collecte de projets portés par des migrants auprès de quelques foyers dans le 18^{ème} et le 19^{ème} arrondissements. Au moyen de formulaires conçus à cet effet, des initiatives sont répertoriées et font l'objet d'un accompagnement par l'association. Des contacts sont pris avec d'autres organisations, voire même des cabinets ministériels, mais pour l'instant ils ne sont pas assortis de conventions signées. Des cotisations annuelles sont fixées, mais ce ne sont pas elles qui portent l'association. Des porteurs de projet se sont manifestés aussi à l'association. Mais pour l'instant, aucun des projets n'a pas été concrètement réalisé dans le cadre de la nouvelle association. Par contre des informations sont données sur des dispositifs de financement, sur la conception des projets et sur les secteurs d'investissement porteurs.

Quelques-uns des animateurs de l'association ont pu réaliser leurs projets conçus et conduits avant la création de l'association comme c'est le cas de son président qui a investi dans les pièces détachées, un commerce porteur dans le paysage urbain au Sénégal.

L'association ne développe pas pour l'instant de relations particulières dans les pays d'origine, du moins à travers des institutions publiques.

Nonobstant, l'association présente l'intérêt majeur de révéler le savoir-faire relationnel et associatif de diplômés et de cadres en mesure d'investir dans le même créneau qu'une ONG titulaire d'une expérience de quarante ans dans l'accompagnement des migrants, et sur des volets difficiles : les investissements économiques, qui sont avant tout des projets individuels même si les acteurs s'offrent un cadre collectif pour leur matérialisation. On voit donc que les initiatives collectives peuvent servir de parapluie à des projets personnels. Certes cet accompagnement ne relève pas forcément de la formation des membres, mais elle fait écho à leur situation de migrants et à leur expérience auprès de l'ONG, ce qui témoigne d'une certaine capacité d'adaptation à des circonstances données.

Cet entretien a été enregistré et entièrement retranscrit.

9. Entretien avec M. Issakha Koné, président de l'association des étudiants sénégalais des grandes écoles (AESGE) le lundi 07 juillet à la Défense :

Cette association est née d'un constat : les étudiants sénégalais des grandes écoles sont peu organisés, contrairement aux Marocains par exemple. C'est ainsi qu'à l'initiative de quelques uns, dont Bassirou Sow, l'association est créée en 2005. Elle regroupe des élèves des grandes écoles françaises (Ponts et Chaussés, Supélec, etc.) mais elle admet aussi des étudiants des universités parisiennes. Cependant l'expression « grandes écoles » constitue un blocage pour beaucoup d'après le président Issakha Koné. L'association dispose d'un bureau qui chapeaute toutes ses activités. Elle a son siège social dans le 3^{ème} arrondissement à la Maison des initiatives étudiantes. Elle a prévu des délégations régionales dans les autres grandes villes françaises comme Bordeaux, Lyon, Toulouse, Nantes, mais certaines ne verront le jour qu'à compter de la rentrée prochaine. Elle travaille sur la base de plusieurs pôles : projets, éducation, communication, etc., et son bureau se réunit toutes les trois semaines. Pour l'instant, l'association ne concerne que les étudiants en France.

L'association développe plusieurs activités. D'abord elle donne des informations aux étudiants sénégalais des grandes écoles qui arrivent sur le territoire français sur la vie en France, le système éducatif, l'enseignement supérieur, le logement, la régularisation administrative et l'emploi : pour ce faire, elle organise, depuis sa création, à la rentrée, une « Journée d'accueil des nouveaux ». Parallèlement, elle conçoit des dépliants à destination de certains établissements d'enseignement secondaires à Dakar comme les Cours Sainte-Marie de Hann ou l'École internationale bilingue de Dakar : des informations sont données à temps à tous les lycéens qui envisagent de poursuivre leurs études en France ; ces informations sont relatives aux dispositions à prendre avant d'arriver en France. Ensuite l'association met à

disposition de ses membres des annonces de stage et d'emploi pour ceux qui veulent de l'argent pour financer de façon complémentaire leurs études ou pour valider des cursus professionnalisant. Aussi a-t-elle entrepris de parrainer des enfants originaires d'une localité du centre du Sénégal en leur payant leur frais de scolarité et en mobilisant pour eux un système de tutorat par des adultes lettrés pour qu'ils les aident à faire leurs devoirs. Dans la même veine l'association a collecté des ouvrages destinés à des élèves de la même localité. De la même manière, et en partenariat avec Re-Source, l'association a collecté du matériel informatique destiné à des établissements d'enseignement secondaire du Sénégal.

L'une des manifestations les plus courues de l'association est la « Journée de rencontre avec les professionnels » qu'elle organise chaque année aux alentours du mois d'avril : à cette occasion, des professionnels dans des secteurs très divers viennent témoigner de leur expérience, échanger avec les jeunes étudiants et donner des conseils. Elle va être transformée à compter de l'année prochaine en « Forum pour l'emploi » : à cette occasion les animateurs comptent inviter des membres du patronat sénégalais, des entreprises du pays d'origine, de même que des structures françaises ou étrangères établies en France. D'ailleurs des partenariats ont été noués par cette association avec plusieurs organisations à cet effet : il s'agit d'abord de « Espace Jappo » qui se définit comme un cadre de mise en contact de professionnels sénégalais où qu'ils soient dans le monde (en fait des hommes d'affaires, des avocats, des banquiers, des ingénieurs, etc.), et au fond, l'AESGE est une sorte de pépinière pour Espace Jappo ; une convention de partenariat a été signée aussi avec Michael Page Africa (une entreprise qui cherche des têtes pour diverses entreprises et structures organisationnelles intervenant en Afrique) ; il s'agit également de l'entreprise « Entreprendre et Réussir en Afrique » que dirige l'ancien international de football français Basile Boli ; il y a enfin une PME d'informatique créée par le premier président de l'AESGE qui offre des stages aux adhérents à l'association. De même des échanges sont faits avec l'association des étudiants sénégalais d'Evry et l'association des étudiants sénégalais de Paris.

Aussi, des partenariats sont-ils développés avec des organisations au Sénégal , comme le MJISP (un mouvement de jeunes) basé à Dakar et l'association sénégalaise pour l'astronomie (ASPA) : les liens avec cette dernière s'expliquent par la volonté de participer à la promotion de l'activité scientifique au Sénégal.

L'association examine en ce moment la possibilité de création d'une junior entreprise qui lui serait propre. Un comité se penche sur le sujet.

L'association compte aujourd'hui 150 membres. L'un des grands problèmes de l'association est l'assiduité des adhérents en dehors des membres du bureau : ils ont des programmes très

chargés, et certains donnent des cours à domicile le week-end pour pouvoir gagner un peu plus d'argent. De même se pose la question de la pérennisation des liens avec les anciens membres installés et qui sont de moins en moins présents. Malgré sa jeunesse, c'est une association qui présente un intérêt certain : contrairement à la plupart des étudiants en France, ceux-là sont relativement à l'abri de difficultés matérielles, la plupart d'entre eux étant boursiers ou du gouvernement sénégalais ou de la coopération ou encore issus des couches supérieures aisées du Sénégal, ce qui les rend un peu plus disponibles pour l'action collective ; ensuite ils ont des réseaux relationnels très forts via leurs propres familles ou les structures partenaires comme Espace Jappo ; ils essaient de développer sur le long terme des projets en rapport avec leurs compétences professionnelles : junior entreprise, partenariats avec des entreprises au Sénégal ou en France, notamment dans des secteurs de pointe. L'entretien a été enregistré et entièrement retranscrit. Une documentation a été mise à ma disposition.

10. Entretien avec Khady Niang Sakho, présidente de l'Association d'aide et d'accompagnement de la mutuelle d'épargne et de crédit des Sénégalais de l'Extérieur (AAA/MECSEF) et présidente de la Fondation des émigrés du Sénégal le samedi 12 juillet dans le 12^{ème} arrondissement :

C'est un entretien que nous avons dû interrompre, parce qu'il se faisait tard et que Madame Sakho devait se rendre le jour suivant aux États-Unis. Nous avons convenu de nous retrouver en août pour complément. Cependant l'entretien a été enregistré et entièrement retranscrit.

C'est une association qui est née à la suite du Symposium des Sénégalais de l'extérieur tenu au Sénégal en 2001. A l'origine : l'idée que la diaspora sénégalaise, notamment en France, disposait de ressources qui n'étaient pas suffisamment mises en valeur, notamment en matière financière. Il était même question de créer une banque des émigrés. Mais les réflexions et les procédures traînaient en longueur. Un groupe dont était Madame Sakho a décidé de se lancer dans la création d'une mutuelle. Et ils ont créé à cet effet une association pour accompagner le projet. La mutuelle vient de recevoir un agrément du ministère sénégalais de l'économie et des finances. La mutuelle est hébergée par Poste Finances Sénégal. Le siège administratif se trouve dans le 18^{ème} arrondissement à Paris. En France, elle va disposer d'un bureau de représentation à travers la Caisse d'Épargne Ecureuil. Elle propose une gamme de produits financiers aux émigrés. Les droits d'adhésion sont fixés à 50 euros. Elle va être la seule à être agréementée au Sénégal. Toutes les structures qui voudront faire de l'épargne et du crédit

devront se greffer à elle. C'est le cas de coopératives d'habitat qui viennent de rejoindre l'organisation.

Une structure de ce type vient aussi d'être montée aux Etats-Unis. Pour l'instant, il n'y en aurait pas dans les autres pays européens.

S'agissant de la fondation, elle vient d'être créée en cette année 2008. C'est à l'origine une initiative de Sénégalais vivant en Espagne (ils ont créé dans ce pays un groupe de recherches appelé GERAFRICA, parce que la plupart d'entre eux, comme Pape Sow, sont chercheurs sur les questions de migration en Espagne), en rapport avec le gouvernement de la Catalogne. Elle a pour objectif de mettre sur pied un centre d'information et d'orientation sur les migrations à Dakar ; elle veut aussi constituer des statistiques sur la question et même susciter des travaux scientifiques en octroyant des bourses. Pour être fondateur, il faut participer à hauteur de 100 000 FCFA (environ 150€). Même les Sénégalais résidant au Sénégal peuvent adhérer. Quatre rencontres internationales ont été tenues à cet effet. Une prochaine est prévue en novembre à Barcelone pour faire le suivi et le bilan du processus de mise en place de la fondation. Des membres influents de la diaspora ont été cooptés à cet effet pour lancer l'initiative. Il s'agit de Ousmane Ndiaye (président de l'association des Sénégalais d'Anvers en Belgique), Madame Sakho (pour la France), Amadou Bokar Sam (pour l'Espagne), Asse Kassé (pour l'Italie), Amadou Cheikh Agne (Président de l'Association sénégalaise pour le Co-développement basée au Sénégal). Ils sont membres du bureau fondateur avec un représentant des Sénégalais du Maroc (voilà les informations qu'elle a pu me donner pour la Fondation).

La mutuelle et la fondation sont toutes deux intéressantes. La mutuelle est un regroupement de Sénégalais qui veut capter l'argent des Sénégalais de France ; elle est le fait essentiellement de cadres (la présidente est informaticienne) ; elle veut agir sur un double espace (Sénégal et France) ; elle héberge des coopératives dans le domaine de l'habitat (ce qui est intéressant pour le développement urbain). La fondation est l'une des rares tentatives de regrouper toute la diaspora (avec l'association Re-Source) qu'elle soit en France ou aux Etats-Unis ; elle vise à toucher tous les sites d'installation ; elle commence à développer des partenariats intéressants (avec les autorités espagnoles notamment).

11. Entretien avec Nafissatou Thioune chargé de la communication de l'association Expérience et Savoir-faire pour une industrialisation raisonnée du Sénégal (ESPOIRS) le mercredi le 09 juillet 2008

J'ai été dans un premier temps frappé par le sigle de cette association. Je n'en avais jamais vu qui se réclamait ouvertement de l'industrialisation dans le panorama des associations sénégalaises en France. J'ai voulu en savoir plus, pensant aux objectifs de Diapode. J'ai donc pris contact avec la chargée de communication, à défaut de pouvoir joindre la présidente. Effectivement, c'est une association qui a été mise en place par une sénégalaise, Rose Sourang, cadre dans l'industrie, avec son ancien patron Jean-Marie Parent aujourd'hui à la retraite. La chargée de communication travaille elle-même dans le domaine des télécommunications. Elle a son siège social à Nanterre. L'un des objectifs de l'association est de mettre sur pied de petites unités industrielles aux alentours de la ville sainte de Touba, la capitale des mourides (confrérie religieuse musulmane fondée dans le dernier quart du dix-neuvième siècle par Cheikh Ahmadou Bamba). Le premier projet verra le jour, selon les prévisions, dans quatre ans et est chiffré à 5 millions d'euros. Les promoteurs sont convaincus que c'est l'une des voies pour mettre le Sénégal sur les rails du développement en favorisant la production et en créant des emplois. L'association dispose d'une section dans la ville du Mans (Pays de la Loire). Elle a la possibilité d'ouvrir une section en Espagne. Des contacts ont été noués dans ce sens.

En attendant de pouvoir mettre vraiment ses projets en place, l'association, créée en 2007, se « fait la main » dans des projets humanitaires dans les domaines éducatif et sanitaire, notamment la prise en charge médicale des « Talibés » (élèves des écoles coraniques) admis dans les structures sanitaires de la ville. Elle a reçu par exemple de Touba une liste de matériels et d'équipements faisant défaut : des membres de l'association se sont mobilisés et ont rassemblé du matériel qui va être acheminé dans la ville sainte.

Au Sénégal, l'association travaille avec la fondation « Xitma » basée dans la ville sainte de Touba et qui y joue un rôle important.

L'association compte une soixantaine d'adhérents. Ils résident un peu partout en Ile de France. Pour l'instant, aucun partenariat n'est signé avec aucune institution publique (Région, département, commune) ni organisation (ONG par exemple) en France.

Cet entretien a duré une quarantaine de minutes étant entendu que les actions développées ne sont pas très nombreuses. Néanmoins l'idée et l'initiative sont intéressantes à suivre dans la longue durée. L'entretien a été enregistré et entièrement retranscrit. Des documents ont été mis à ma disposition.

Rencontres et présence à des réunions (sans notes - sauf pour la réunion de lancement de la CASE, ni enregistrement, juste pour prendre contact et discuter de manière informelle)

- J'ai rencontré à quatre reprises M. Sékou Diabaté qui a initié la Coordination des associations sénégalaises de l'extérieur - CASE (le 14 juin ; le 18 juin ; le 21 juin et le vendredi 04 juillet). La mise en place est prévue pour la rentrée. Lors de la réunion de lancement, toutes les associations représentées ont convenu de la nécessité de trouver un cadre d'échange et d'action pour toutes les associations sénégalaises de France. Néanmoins, des appréhensions se sont manifestées quant à une éventuelle politisation de l'association.
- J'ai aussi assisté à la Fête annuelle de l'association sénégalaise des grandes écoles (AESGE) le samedi 28 juin dans le 3 ème arrondissement.
- J'ai assisté le Dimanche 13 juillet au pique-nique annuel de l'association Re-Source.
- J'ai promis aux dirigeants de l'URSE que j'assisterai au tournoi de foot-ball qu'ils organisent à partir du 25 août.
- J'ai rencontré trois fois le président de l'AESGE (le 24 juin, le 28 juin et le 07 juillet).
- J'ai rencontré le président de l'ASDY à trois reprises (le 27 juin, le 08 juillet et le 13 juillet).
- J'ai rencontré le trésorier de Re-Source deux fois (le 08 juillet et le 13 juillet).
- Pour les IEM, j'ai rencontré le président Malick Diop (le 21 juin) et le vice-président Ousseynou Kane (le 09 juillet).
- J'ai rencontré deux fois la chargée de communication d'ESPOIRS (le 21 juin et le 09 juillet).
- J'ai rencontré Aboubacry Bocoum (ASODEV) deux fois (les 09 et 12 juillet).

Annexe 4 : Bibliographie

Quelques références sur les migrations sénégalaises de manière générale :

CARTER, Donald Martin. 1997. *States of Grace. Senegalese in Italy and the New European immigration*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 276p.

COLVIN, Lucie Gallistel. 1980. *The Uprooted of the Western Sahel. Migrants' Quest for Cash in the Senegambia*, New York, Praeger, 386p.

DAVID, Philippe. 1980. *Les Navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégal des origines à nos jours*, Dakar-Abidjan, NEA, 527p.

DIOP, Chimère. 2003, « Diaspora et ressources de développement en Afrique de l'Ouest : stratégie de mobilisation de l'épargne et sécurisation des investissements », Paris, *Club du Sahel*, Réunion du Groupe d'orientation des politiques (GOP), 17p.

DIOP, Momar Coumba (sous la direction de). 2002. *La société sénégalaise, entre le local et le global*, Paris, Karthala, 720p.

FALL, Babacar. 1994. *Le travail forcé en Afrique occidentale française (1900-1946)*, Paris, Karthala, 346p.

FALL, Mar. 2005. *Le destin des Africains noirs en France*, Paris, L'Harmattan, 146p.

MARFAING, Laurence. 2003. *Les Sénégalais en Allemagne*, Paris, Karthala, 219p.

SUAREZ NAVAZ, L. 1995, « Les Sénégalais en Andalousie », *Mondes en développement*, tome 23 ; pp. 65-66.

MBOUP, Mourtala. 2000. *Les Sénégalais d'Italie*, Paris, L'Harmattan, 171p.

NDIONE, Babacar, BROEKHUIS, Annelet. 2006, « Migrations internationales et développement. Points de vue et initiatives au Sénégal », Radboud University, *Working Papers, Migration and development series*, Report N°8, 30p.

NDOYE, Amadou. 2003. *Les immigrants sénégalais au Québec*, Paris, L'Harmattan, 246p.

TALL, S.M. 2005., « The remittances of Senegalese migrants : A tool for development ?, in Manuh, T. (eds.), *At home in the world ? International migration and development in contemporary Ghana and west Africa*, Accra : Sub-Sahara Publishers, pp. 153-170.

Les thèses soutenues et citées régulièrement dans les publications

SALEM, Gérard. 1981. *De Dakar à Paris, des diasporas d'artisans et de commerçants. Etude socio-géographique du commerce sénégalais en France*, Paris, EHESS-CNRS-ORSTOM, 240p. (Thèse de troisième cycle de géographie).

SANE, Ibrahima. 1993. *De l'économie informelle au commerce international : les réseaux de marchands ambulants sénégalais en France*, Lyon, Université Lumière Lyon II, 396p. (Thèse de sociologie).

TALL, Sérigne Mansour. 2000. *Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais*, Strasbourg, Université Louis Pasteur, 553p. (Thèse de géographie).

Publications sur la base de spécificités régionales et confessionnelles

1. Les régions

1.1 La vallée du fleuve Sénégal

BREDELOUP, Sylvie. 2007. *La diam's pora du fleuve Sénégal*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 300p.

DIA, Hamidou. 2008, « Villages multi-situés du Fouta Toro en France : la difficile transition entre générations de cassiers, lettrés et citadins », *Asylon*, n°3, « Migrations et Sénégal », <http://terra.rezo.net/rubrique133.html>.

DIOP, Abdoulaye Bara. 1965. *Société toucouleur et migration. L'immigration toucouleur à Dakar*, Dakar, IFAN, 232p.

ELIA Anna. 2006. *Les Foulbé de la vallée du fleuve Sénégal en Italie. Réseaux ethno-communautaires et stratégies migratoires*, Paris, L'Harmattan, 115p.

LAVIGNE-DELVILLE, Philippe. 1991. *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*. Paris, Syros Alternatives, 213p.

MANCHUELLE, François. 2004. *Les diaporas de travailleurs soninkés (1848-1960)*, Paris, Karthala, 352p.

MINVIELLE, Jean-Paul. 1979. *Systèmes de production actuels et transferts migratoires chez les populations de la moyenne vallée du Sénégal*, Montpellier, Université de Montpellier. (Thèse d'Etat en économie).

TIMERA, Mahamet. 1996. *Les Soninké en France, d'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala, 244p.

WEIGEL, Jean-Yves. 1982. *Migration et production domestique des Soninké du Sénégal*, Paris, ORSTOM, 133p. (Travaux et document n°146).

1.2 La Casamance

LAMBERT, Michael. 1994. *Searching accross the divide : history, migration and experience of place in a multilocal Senegalese community*, Cambridge (USA), Harvard University, Phd, 303p.

NOLAN, Ryal. 1977. « L'histoire des migrations bassari, influences et perspectives », *Journal de la Société des Africanistes*, 47, 2 : 81-101.

DIOP, Amadou Moustapha. 1996. *Société manjak et migration*, Paris, Publications Puce et plume, 219p.

FOUCHER, Vincent. 2002. « Les « évolués », la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais », DIOP, Momar Coumba (sous la direction de) *La Société sénégalaise entre le global et le local*, Paris, Karthala : 375-424.

1.2 Tambacounda

ADAMS Adrian. 1977, *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, Maspero, 226p.

NDIAYE, Mouhamadou Lamine. 1992. *La fonction des émigrés dans les stratégies de développement rural : voie pour le Sénégal ? Exemple de la région de Tambacounda*, Paris, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 336p. (Thèse pour le doctorat de géographie).

1.4 Région de de Kaolack

NDIONE, Babacar. 2006. *Contexte local et migration : les dynamiques migratoires internationales dans les quartiers de la ville de Kaolack (Sénégal)*, Paris, Université René Descartes, 340p. (Thèse de Démographie).

2. Les spécificités confessionnelles :

BABOU, Cheikh. 2002. « Brotherhood Solidarity, Education and migration : the role of the Dahiras among the Murid Islamic Community of New-York », *African Affairs*, 101 : 151-170.

BAVA, Sophie. 2002. « Entre Touba et Marseille : le mouride migrant et la société locale », in DIOP Momar Coumba (sous la direction de) *La société sénégalaise entre le global et le local*, Paris, Karthala : 579-598.

- COPANS, Jean. 2005. « Conjonctures historiques, mutations hiérarchiques et stabilisations sociales : la confrérie mouride du Sénégal entre multifonctionnalité, flexibilité et silences anthropologiques », in LESERVOISIER Olivier (sous la direction de) *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales*, Paris, Karthala : 232-257.
- CRUISE O'BRIEN, Donald. 1971. *The Mourids of Senegal. The political and economical organization of an Islamic brotherhood*, Oxford : Clarendon Press.
- DIOUF, Mamadou. 2000. « Commerce et cosmopolitisme. Le cas des diaporas mourides du Sénégal », *Bulletin du Codesria*, N°1 : 20-29.
- EBIN, Victoria. 1992. « A la recherche de nouveaux « poissons ». Stratégies commerciales mourides par temps de crise », *Politique africaine*, n°45 : 86-99.
- HANSON, John. 1989. « Islam, migration and the political economy of meaning : Fergo Nioro from the Senegal River Valley, 1862-1890 », *Journal of African History*, 35, 1 : 37-60.
- SCHMIDT di FRIEDBERG, Ottavia. 1994. *Islam, solidarietà e lavoro : i muridi senegalesi in Italia*, Turin, Edizione della Fondazione Giovanni Agnelli, 225p.

3. Quelques références thématiques

3.1 Migration et développement

- BA, Abdoul, COQUET, Isabelle. 1994. « Les initiatives des émigrés de la région du fleuve Sénégal installés dans le Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, 4 : 166-171.
- BREDELOUP, Sylvie. 1994. « Dynamiques migratoires et dynamiques associatives », *Hommes et Terres du Nord*, 4 : 179-188.
- DIA, Hamidou. 2009. « Les ressources d'une diaspora de la moyenne vallée du Fleuve Sénégal », in DIOP, Momar Coumba et TALL, Serigne Mansour (dir.), *Le Sénégal des migrations : mobilités, identités et sociétés*, Karthala, à paraître.
- DIA, Hamidou. 2007. « Les investissements des migrants dans la vallée fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts », *Revue européenne des migrations internationales*, 23,3 : 29-49.
- GARNIER, Cécile. 1990., « Migration, flux monétaires et économie villageoise », *Hommes et Migrations*, 1131, avril : 13-18.
- GUILMOTO, Christophe, SANDRON, Frédéric. 2003. *Migration et développement*, Paris, collection « Les études », La Documentation française, 142p.

KANE, Abdoulaye. 2002. « Senegal's village diaspora and those left ahead », in BRYCESSON, Deborah and VUORELLA, Ulla (ed.), *The transnational family*, Oxford-New York, Berg : 245-263.

LAVIGNE-DELVILLE, Philippe. 1990. « Les projets de développement initiés par les migrants », *Hommes et Migrations*, 1131, avril : 25-28.

PETIT, Véronique. 2002. « Migrations internationales et développement », in CHARBIT Yves (direction) *Le monde en développement. Démographie et enjeux socio-économiques* », Paris, *La Documentation française* : 195-220.

3.2 Migration et coopération

CONDAMINES, Charles. 1998. « Migrations et coopérations internationales : intégration ou exclusion ? », *Politique africaine*, n°71 : 75-90.

GUENGANT, Jean-Pierre. 1998. « Migrations internationales Sud-Nord et développement du Sud », *Hommes et Migrations*, n°1214 : 17-27.

PARANT, Marc. 2000. « Echecs et illusions des politiques d'aide au retour », *Hommes et Migrations*, n°1223 : 81-90.

DAUM, Christophe. 1998. « Développement des pays d'origine et flux migratoires : la nécessaire déconnexion », *Hommes et Migrations*, n°1214 : 47-57.

3.3 Migration, étudiants, diasporas qualifiées

BARRE, Rémy, HERNANDEZ, Valeria, MEYER, Jean-Baptiste, VINCK, Dominique, *Diasporas scientifiques*, Paris, IRD-Editions, 197p.

BIANCHINI, Pascal. 2004. *Ecole et politique en Afrique noire. Sociologie des réformes et du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina-Faso (1960-2000)*, 286p.

DIA, Hamidou. 2003. *Ethnographie d'étudiants d'Afrique noire en France : itinéraires, conditions de vie et avenir professionnel*, Paris, Université René Descartes, 132p. (Mémoire de maîtrise en sociologie).

GUEYE, Abdoulaye. 2001. *Les intellectuels africains en France*, Paris, L'Harmattan, 272p.

GUEYE, Abdoulaye. 2006. « De la diaspora noire : enseignements du contexte français », *Revue européenne des migrations internationales*, 2006, 22, 1 pp. 11-33.

NDIONE, Babacar. 1993. *Les étudiants sénégalais en France et le « brain drain »*, Poitiers, Université de Poitiers, 60p. (DEA « Migrations, espaces, sociétés »).

SALL, Babacar. 1990. « De l'université « sous développée » à l'université du « développement » au Sénégal : identités conflictuelles et production universitaire », *Revue de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement*, Genève-Afrique, vol. 28 , 2 : 104-111.

4. Quelques rapports

Banque africaine de développement (BAD). 2007. *Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement ?*, Rapport provisoire, Tunis, BAD, 82p.

DAUM, Christophe et al. 1992. *L'immigration ouest-africaine en France : une dynamique nouvelle dans la vallée du fleuve Sénégal. Rapport final de l'étude « Migrants et développement »*, Paris, Institut Panos, 138p.

NAÏR, Sami. 1997. *Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires*, Paris, Ministère français des affaires étrangères, 39p + Annexes.